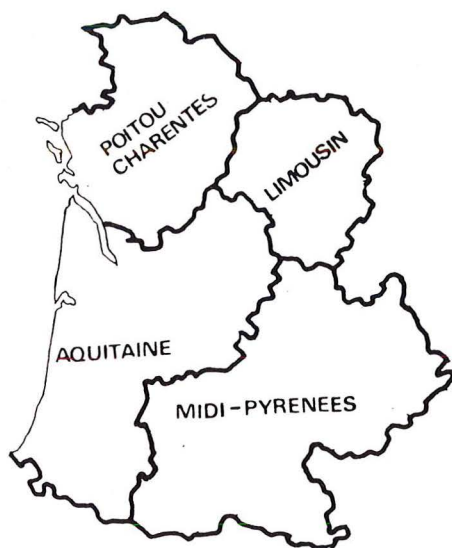


AQVITANIA

TOME 5
1987

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. DUSSOT , <i>La nécropole gallo-romaine à incinération de Louroux, commune de Saint-Priest (Creuse)</i>	3
F. MOSER, J.-L. TILHARD , <i>Un nouvel atelier de sigillée en Aquitaine</i>	35
L. MAURIN , <i>CIL VIII, 1251 et l'enceinte romaine de Bordeaux</i>	123
C. RICHARD , <i>Lieux cultuels gallo-romains du sud de la Vienne : apport de la prospection aérienne</i>	133
N. LE MASNE de CHERMONT , <i>Les fouilles de l'ancien évêché de Poitiers (Vienne)</i>	149
C. BALMELLE, J. LAPART , <i>La mosaïque à décor de pampres de Valence-sur-Baïse (Gers)</i>	177

NOTES ET DOCUMENTS

F. RÉCHIN , <i>Les céramiques communes de l'oppidum de Bordes (Pyrénées-Atlantiques) (fin II^e-I^{er} siècle av. J.-C.)</i>	203
L. MAURIN, J.-L. TILHARD , <i>Une patère en céramique « précampanienne » à Saintes</i>	213
G. LINTZ , <i>La nécropole gallo-romaine de Monboucher (Creuse)</i>	217

Ce numéro a été publié avec le concours financier du ministère de la Culture, direction du Patrimoine, sous-direction de l'Archéologie, du Centre national de la Recherche scientifique et de l'Université de Bordeaux III.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)* à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

Prix et mode de paiement.

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Le Tome 1, 1983, le Tome 2, 1984, le Tome 3, 1985, le Tome 4, 1986, et le Supplément 1, 1986, sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : **140 F** Franco. Tome 4 : **170 F** franco

Tome 2 : **170 F** Franco.

Tome 3 : **170 F** Franco. Supplément 1 : Actes du VIII^e. colloque sur les Ages du Fer, **350 F** Franco.

Couverture : détail du rinceau de *cornucopiae* - Photo : Marie-Pat RAYNAUD.

Dominique DUSSOT

LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE A INCINÉRATION DE LOUROUX, commune de Saint-Priest (Creuse)

Résumé : La nécropole gallo-romaine à incinérations de Louroux a été fouillée de 1971 à 1987. Sur une superficie de plus de 800 m², 173 sépultures ont été étudiées, réparties en quatre grands groupes :

- les fosses simples ;
- les fosses simples aménagées ;
- les fosses avec urnes cinéraires ;
- les fosses avec coffres funéraires.

L'intérêt de cette étude est double :

- les incinérations sont synchrones ;
- il a été possible de réaliser l'approche fine des gestes du rituel funéraire.

Abstract : *The Gallo-Roman incineration necropolis of Louroux has been excavated from 1971 to 1987. On more than 800 m², 173 graves have been examined. They can be divided into 4 main types:*

- *ordinary graves;*
- *ordinary, equipped graves;*
- *graves with cinerary urn;*
- *graves with funeral coffers.*

The study has two interests:

- *all the incineration are synchronous;*
- *it has been possible to make a real approach to the progress of the feneral ritual.*

La commune de Saint-Priest (canton d'Évaux-les-Bains, Creuse) se situe à l'est du Limousin, s'appuyant sur les premiers contreforts des collines de Combraille (fig. 1). Son altitude oscille entre 425 m au pont de Bonlieu (au niveau de la Tardes), et 592 m à son extrémité orientale. Le réseau hydrographique est peu développé.

Le socle géologique est homogène, la commune étant tout entière sur un granite à biotite, largement altéré en ses niveaux superficiels, et affleurant en maints endroits. Notons toutefois la présence, très ponctuelle, de quelques filons de quartz rougeâtre. La minceur de la terre végétale ne permet guère la conservation des substructions : peu de sites qui ne soient arasés par les labours profonds.

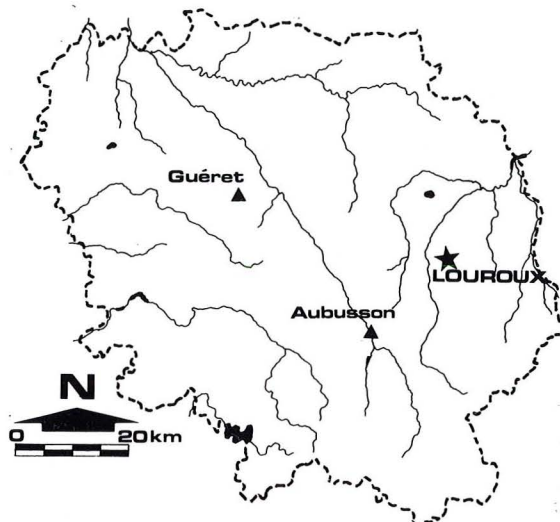


Fig. 1. — Situation de Louroux dans le département de la Creuse.

L'ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

La commune de Saint-Priest n'a pas encore été l'objet d'une prospection systématique, et l'environnement immédiat de la nécropole apparaît pauvre. Des sites d'habitat sont signalés à Lempure¹, La Valette² et Montmoreau³, où a été mise au jour une base de colonne en granite. Diverses sépultures, groupées ou isolées, ont été découvertes à Montmoreau⁴, Lempure, Le Mazeau⁵, La Valette et Le Tromp⁶. Elles sont toutes en relation avec des structures à vocation agricole, aucune ne présentant de similitude avec Louroux. Seul demeure un point particulier : le site de Montmoreau. Il se distingue au sol par une étonnante prolifération de buis arborescents, essence qui ne croît pas spontanément sur les roches acides du Limousin. La superficie recouverte par les vestiges (tuiles, briques, céramiques communes et sigillées, pierres de petit appareil) et la tradition orale (ville détruite par les Anglais, église, cimetière) laissent supposer qu'il s'agit d'un *vicus* jusqu'ici inédit dont la fonction et la chronologie sont inconnues.

La nécropole de Louroux en est distante de 4 km environ, distance bien trop forte pour établir une relation directe.

LA SITUATION (fig. 2 et 3)

La parcelle⁷ contenant la nécropole est localisée sur le versant méridional d'un vallon. C'est un secteur peu favorable à la culture (absence de terre végétale dès 0,15 m de profondeur et affleurements rocheux), et chaque tentative de labour s'est soldée par un échec : sans doute est-ce l'une des causes essentielles de l'exceptionnelle conservation des vestiges.

Le plus ancien réseau routier de long parcours desservant la nécropole est matérialisé par trois grandes voies au moins. La première, tracée du sud-ouest au nord-est, qualifiée de « chemin d'Aubusson à Chambon et Évaux » sur le cadastre de 1837 (fig. 4), n'est autre que l'itinéraire reliant,

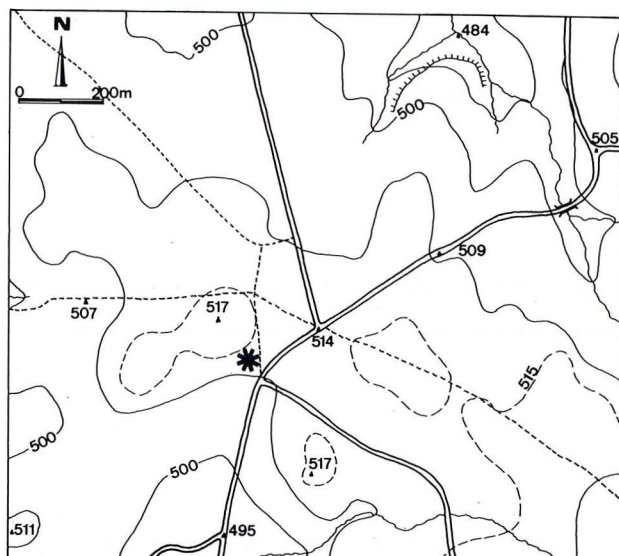


Fig. 2. — Relevé des courbes de niveau, altitudes et voirie actuelle.

à l'époque gallo-romaine, *Augustoritum* (Limoges) à Évaux-les-Bains (*Ivaonum* ?), puis *Aquae Nerii* (Néris-les-Bains) avant de prendre la direction du nord-est⁸. Cette voie passe au village de La Chaussade (commune de Saint-Priest), toponyme révélateur, et, nouvel indice significatif, détermine la jonction de trois finages communaux sur les limites de Saint-Priest.

La seconde voie, tracée du nord au sud, traverse la commune de bout en bout. Elle semble provenir d'*Augustonemetum* (Clermont-Ferrand), passe près d'Auzances, de Montmoreau, de la nécropole de Louroux, et joint non loin la précédente.

La dernière voie, de moindre importance, tracée sensiblement d'est en ouest, appelée sur le plan cadastral de 1837 « chemin de Mainsat au pont des Malades », forme carrefour au pied même de la nécropole. C'est sans doute ce carrefour qui est à l'origine de celle-ci.

Le toponyme du village voisin, Louroux, et bien qu'éloigné de près de 400 m (phénomène de dérive toponymique),

1. Enquête orale.

2. G. JANICAUD, Le pays creusois à l'époque gallo-romaine : les sépultures, *Mém. de la Soc. des Sciences Nat. et Arch. de la Creuse* (abrégé en MSSNAC), XVIII, 2, 1943, p. 463.

3. F. AUTORDE, compte rendu de séance, *MSSNAC*, XIX, 2, 1915, p. 590.

4. Enquête orale.

5. G. JANICAUD, *art. cit.*, p. 463.

6. Information de M. X. Parry, maire de la commune de Saint-Priest.

7. Parcelle appartenant à M. X. Parry.

8. G. JANICAUD, Le pays creusois à l'époque gallo-romaine : les voies, *MSSNAC*, XXIX, 1947, p. 39-40 et carte hors texte. Sur la chronologie et la typologie des plus anciens itinéraires, voir J.-M. DESBORDES, La chronologie des vieux itinéraires en Limousin : proposition d'une méthode, *Revue Archéologique du Centre* (abrégé en RAC), 71-72, 1979, p. 115-122.

9. M. VILLOUTREIX, Toponymie et archéologie : noms de lieux de la Creuse, *Travaux d'Archéologie Limousine* (abrégé en TAL), 7, 1986, p. 57.

10. M. VILLOUTREIX, *Les noms de lieux de la Haute-Vienne*, C.R.D.P., 1981, p. 46.

11. Étude assurée par Sylvie Dussot.

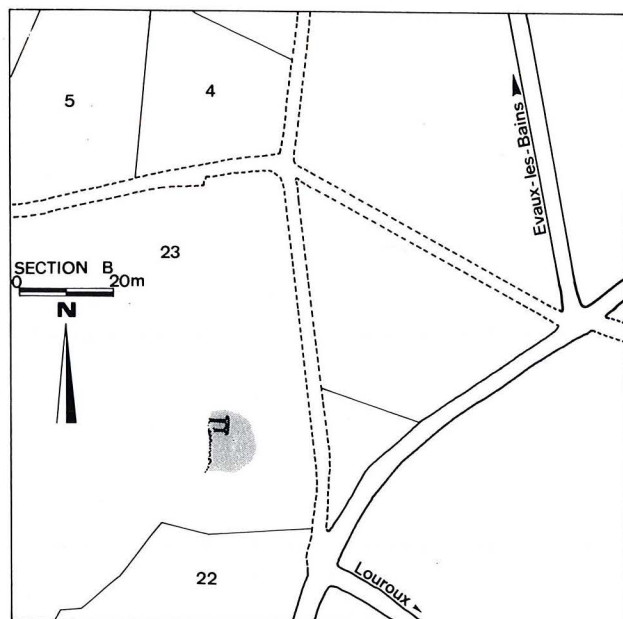


Fig. 3. — Relevé cadastral.

est issu en droite ligne du latin *oratorium*, terme désignant dès la période paléochrétienne un lieu de prière⁹. Cette origine peut se perpétuer aujourd'hui par la présence, à 400 m à l'ouest de la nécropole, d'une statue de la Vierge.

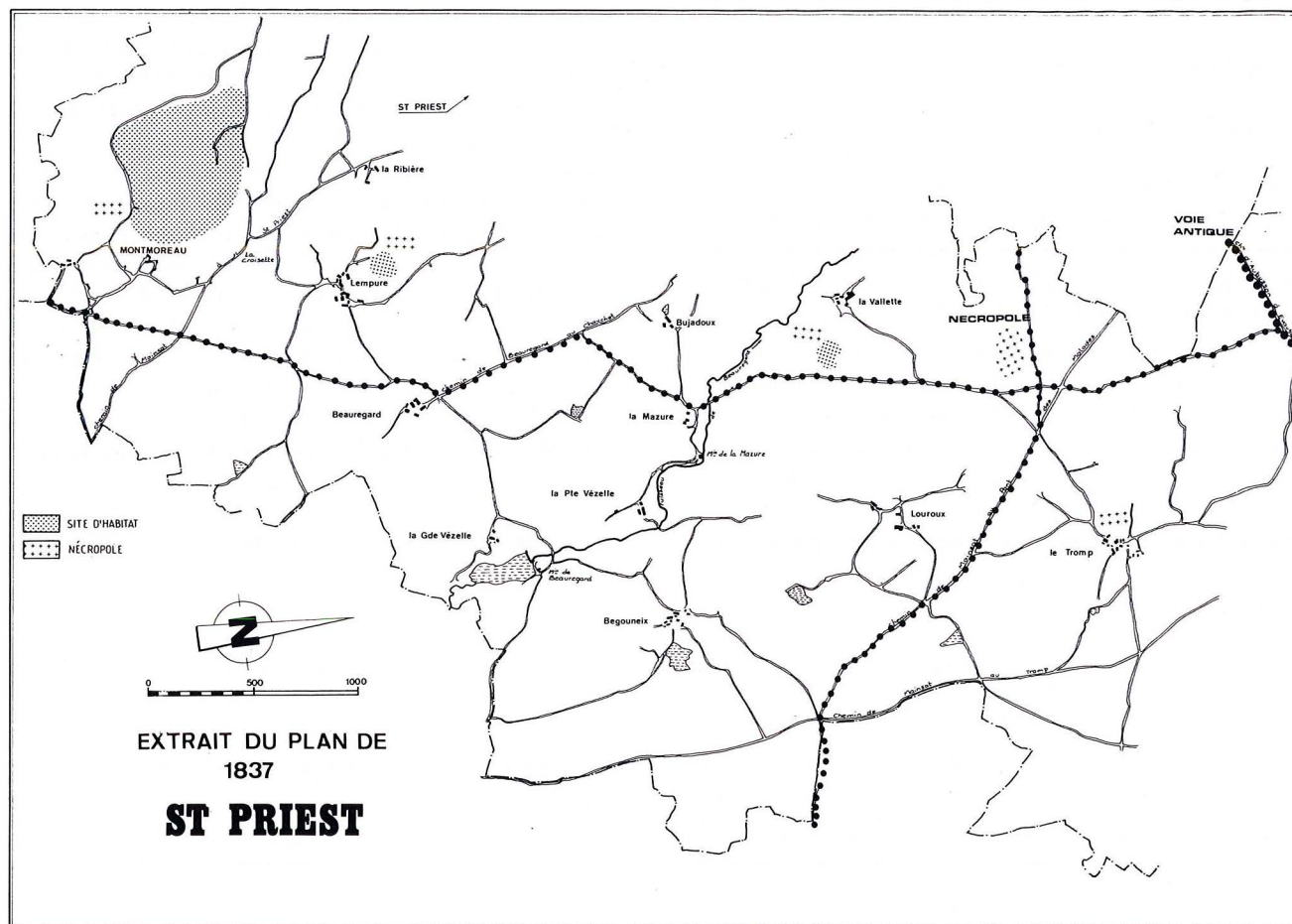
Le toponyme de la parcelle où est située la nécropole, Les Chaumes, terme issu de *calma* (Lande, plateau désert)¹⁰, n'est pas significatif.

LA BOTANIQUE DU SITE¹¹

Une prospection a montré que la végétation entourant et recouvrant la nécropole ne présente pas de particularités notables. Toutefois, cette étude n'ayant porté que sur une période triennale, il est possible que les observations n'aient pas été complètes.

Il convient de noter, de prime abord, que la présence des incinérations à faible profondeur, et donc couramment parcourues de racinelles, n'engendre pas une pousse spectacu-

Fig. 4. — Plan cadastral de 1837, avec tracé des voies d'origine antique.



laire de plantes rudérales et calcicoles. L'acidité du socle granitique, qui tend à dissoudre les éléments basiques en faible proportion, entre pour une grande part dans ce phénomène : la faible quantité d'ossements calcinés ne suffit pas à modifier la nature chimique du sol.

On peut cependant noter l'existence de plantes peu courantes, comme, par exemple :

- la verveine (*verbena officinalis*), déjà connue des légionnaires romains pour ses propriétés curatives¹² ;
- le tamier commun (*tamus communis*), surtout localisé dans la haie sud ;
- le lin purgatif (*linum catharticum*), plante également médicinale¹³ ;
- la bryone dioïque (*bryonia dioica*), plante médicinale qui croît en abondance sur les stations rudérales¹⁴.

Toutefois, cette approche sommaire demande encore de nombreuses recherches, notamment par l'établissement de comparaisons qui autoriseront peut-être la mise en évidence de constantes. Plus d'une centaine de plantes ont été recensées, appartenant à près de 30 familles.

HISTORIQUE DU SITE

La nécropole de Louroux est connue de longue date, puisque son existence est signalée dès le début du XIX^e siècle¹⁵. Elle avait restitué, au cours des premières mises en culture, des coffres funéraires, des urnes cinéraires en terre cuite, une urne en verre, une épée et une enclume en bronze. Cette dernière découverte avait d'ailleurs conforté l'hypothèse d'un lieu de culte dédié à Vulcain¹⁶.

La superficie de la nécropole avait alors été estimée à 300 m², et son intérêt avait échappé aux érudits locaux, animés par la recherche du bel objet. En 1971, M. Xavier Parry, propriétaire et maire de la commune, y découvrit un coffre funéraire. Depuis cette date, en dix campagnes discontinues, la majeure partie de la nécropole a pu être fouillée, jusqu'en 1982 par J.-Y. Autexier, puis par D. Dus-

sot¹⁷. En 1987, la surface fouillée atteint 800 m².

ORGANISATION DE LA NÉCROPOLE

Le plan général de cette nécropole (fig. 5) permet d'en apprécier l'évolution. Sa limite ouest est matérialisée par un muret de pierre sèches écroulé, dont la base repose sur un léger aplanissement de terrain. Les sépultures les plus précoces sont alignées contre cette limite, certaines ayant été perturbées par l'écroulement du muret. Nonobstant la présence d'affleurements rocheux peu propices à l'aménagement de l'espace funéraire, les sépultures les plus éloignées du muret suivent cette même orientation du nord-est au sud-ouest. La nécropole n'est par contre nullement limitée vers l'est et le sud, tandis que l'*ustrinum* ne semble pas atténuer la quantité et la densité des incinérations. On peut en effet estimer que demeurent plusieurs dizaines de sépultures, le propriétaire affirmant la découverte fortuite d'un coffre funéraire près de 20 m plus au nord.

A la limite septentrionale du secteur fouillé a été mise au jour une structure quadrangulaire, formée de fossés comblés de terre et de pierres (fig. 6). Deux branches parallèles, espacées de 7 m, naissent contre la limite ouest, et se bornent à l'est par un fossé perpendiculaire, légèrement débordant aux angles. Les branches ont respectivement une longueur de 7 m et 6 m, formant un espace de 40 m². Le comblement des fossés a restitué un mobilier fragmenté, épars dans tout le volume. Une monnaie en bronze, sans doute un as de Commode¹⁸, était incluse dans le remplissage (fouille de 1981). Dans la zone centrale, la fouille a montré la présence de deux larges fosses remplies de cendres, alors que le sol est un mélange intime de cendres et de sable. Une seconde monnaie a été mise au jour dans cet espace enclos, confirmant cette occupation de la fin du II^e siècle [D/...OMMODVS AN(TONINVS)...]. Cette structure pourrait être un *ustrinum*, sans doute bâti et détruit dès l'abandon de la nécropole, et les fossés comblés de déchets divers sont probablement les cavées de fondations. La découverte de

12. J. VOLAK, J. STODOLA, *Plantes médicinales*, Prague, 1983, p. 305.

13. Id., p. 190.

14. Ibid., p. 97.

15. JOULIETON, *Histoire de la Marche et du pays de Combraille*, 1, 1814, p. 54 ; M. ARDANT, Archéologie, *MSSNAC*, t. II, 4^e bull., 1857, p. 372 ; A. DE BEAUFRET, *La paroisse de Rougnat en la châtellenie et baronnie d'Auzances. Notes historiques sur la région*, Bône, Auzances, 1905, p. 15.

16. JOULIETON, *op. cit.*, p. 54.

17. J.-Y. AUTEXIER, La fouille de sauvetage de la nécropole de Louroux, commune de Saint-Priest, *MSSNAC*, XXXVIII, 1972, p. 51-59 ; J. ALLAIN, Inf. arch., *Gallia*, XXXI, 1973, p. 427 ; J.-Y. AUTEXIER, Quelques éléments du rituel funéraire de la nécropole de Louroux, *RAC Spécial Argentomagus*, 1975, p. 76-83 ; J.-Y. AUTEXIER, S. MORET, La nécropole de Louroux, *RAC*, 1978, p. 51-64 ; des mêmes, La nécropole de Louroux, *RAC*, 1979, p. 111-113 ; J.-M. DESBORDS, Inf. arch., *Gallia*, XXXVII, 1979, p. 485-487 ; du même, Inf. arch., *Gallia*, XXXIX, 1981, p. 461-462 ; G. LINTZ, La tombe gallo-romaine, *Archéologia*, 157, 1981, p. 36 ; J.-M. DESBORDS, Inf. arch., *Gallia*, XLI, 1983, p. 440 ; J.-Y. AUTEXIER, La nécropole de Louroux, Saint-Priest, *TAL* 2, 1981, p. 107 ; du même, La nécropole gallo-romaine de Louroux, Saint-Priest, *TAL* 3, 1982, p. 109-110 ; D. DUSSOT, *Carte archéologique de la Creuse romaine*, Mémoire de l'E.P.H.E., t. II, 1984, p. 88-89 ; du même, La nécropole gallo-romaine à incinérations de Louroux, *TAL* 6, 1985, p. 137-138 ; du même, La nécropole de Louroux, Saint-Priest, *TAL* 7, 1986, p. 151.

18. Détermination du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

19. Voir G. LINTZ, La nécropole gallo-romaine des Sagnes, Pontarion, *TAL* 7, 1986, p. 149.

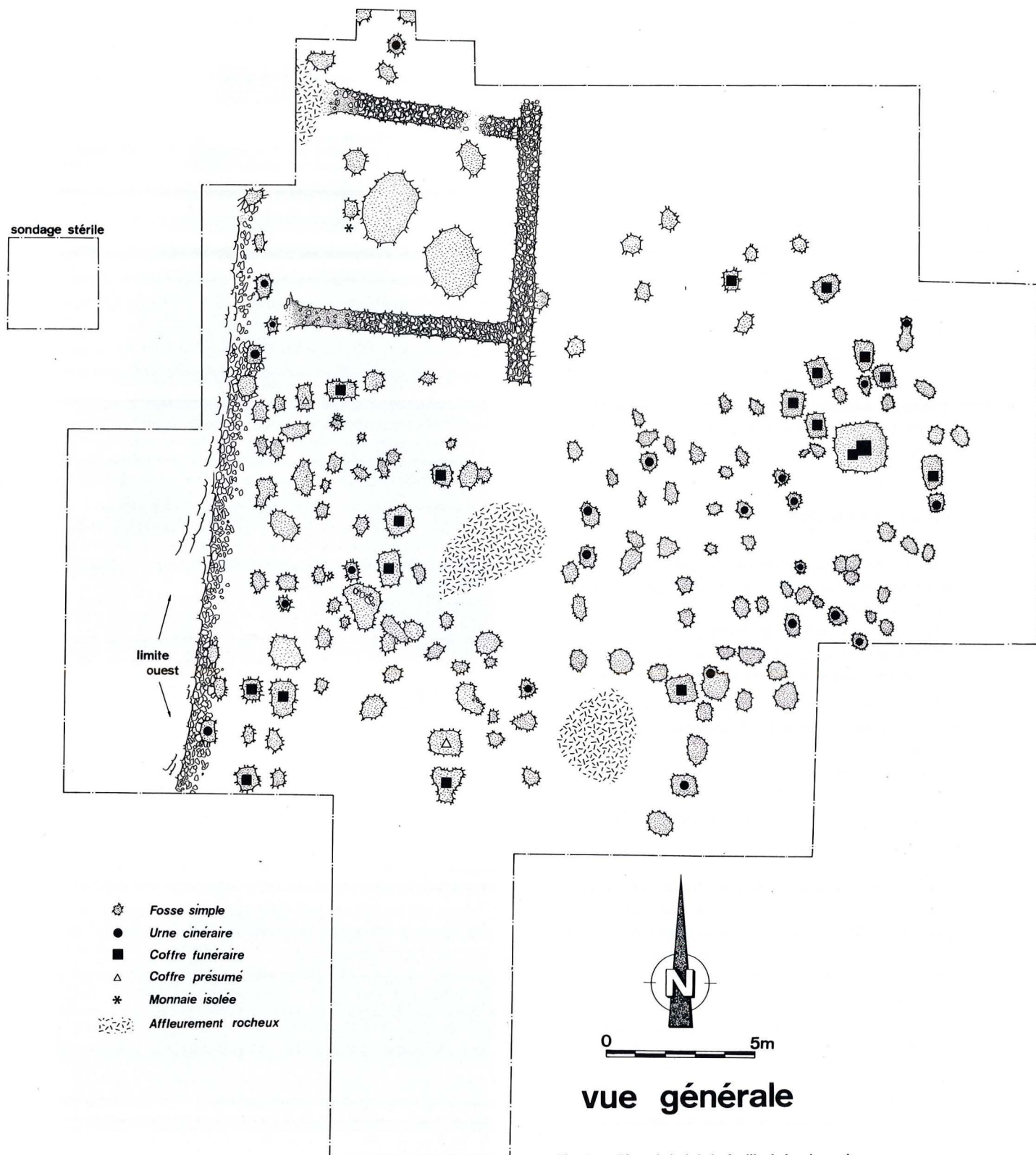


Fig. 5. — Plan général de la fouille de la nécropole.

plusieurs pastoureaux ne peut s'expliquer que par l'existence de cet *ustrinum*.

LE PAYSAGE CIMETÉRIAL

Aucun élément ne permet de restituer de manière certaine le paysage de la nécropole. Il est cependant possible de situer, au moins approximativement, le niveau de circulation antique : le couvercle d'une urne cinéraire (1987-U1), sans doute brisé involontairement lors du creusement d'une fosse voisine, avait été remplacé, tandis que les éclats du couvercle primitif jonchaient de part et d'autre du col de l'urne une aire plane qui pourrait être le niveau de circulation de la nécropole. Les couvercles des coffres funéraires et des urnes cinéraires étaient donc visibles, ainsi que les amas de pierres qui coiffaient les fosses simples. Cet aménagement explique l'absence quasi totale des couvercles des coffres funéraires, tout comme le bris du col de nombreuses urnes. Cette proposition tend aujourd'hui à se vérifier¹⁹.

LE RITUEL FUNÉRAIRE

La fouille de cette nécropole a permis l'étude de 173 sépultures, qui peuvent se répartir en quatre groupes :

- 123 fosses simples, soit 71 % ;
- 21 fosses avec coffres funéraires, soit 12 % ;
- 22 fosses avec urnes cinéraires, soit 13 % ;
- 7 cavités, soit 4 %, n'ont pas reçu d'explications.

Les fosses simples, sépultures largement majoritaires, reçoivent directement les résidus de crémation. Elles se divisent en deux séries :

- celles qui ne restituent pas ou peu de mobilier, soit près de 75 % des fosses simples. Ces fosses sont parfois marquées par un petit tas de pierres (fig. 7) où apparaît le seul mobilier contenu ;
- celles qui restituent un mobilier souvent datable, parfois en grande quantité. Quelques fosses appartenant à cette seconde série présentent un aménagement qui présume l'édification d'une superstructure en matériaux périssables (fig. 8, 9 et 10). Le diamètre des trous (0,05 à 0,10 m) laisse supposer une construction de faible ampleur.

Parfois, les cendres du défunt sont soigneusement recueillies, puis placées dans la cavité d'un coffre funéraire. Dans d'autres nécropoles, ce dépôt se fait le plus souvent par l'intermédiaire d'une urne cinéraire, en céramique commune ou en verre, mais cette pratique est absente à Louroux, où les cendres sont toujours placées directement dans la cavité du coffre. Les coffres funéraires, souvent bruts,



Fig. 6 : Fouille de l'année 1981. Vue de la branche sud du fossé comblé en cours de dégagement.

Fig. 7 : Fouille de l'année 1972. La fosse 1972-F est marquée par un petit tas de pierres, parmi lesquelles on distingue un tesson et un clou, unique mobilier de cette sépulture.



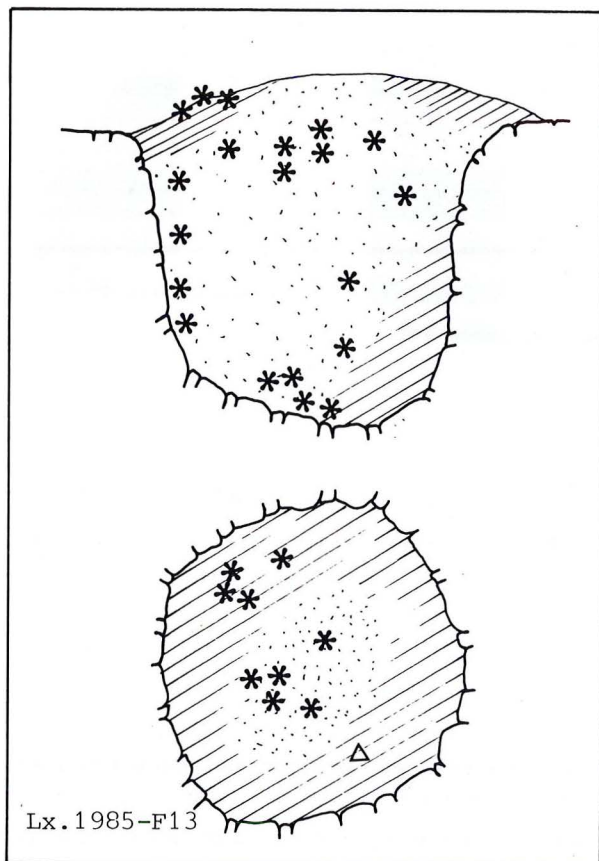


Fig. 8. — Fouille de l'année 1985. Vue de dessus et en coupe de 1985-F13.

parfois bien taillés (fig. 11), sont creusés d'une cavité qui reçoit les ossements calcinés. L'orifice de cette cavité est, dans la plupart des nécropoles limousines, cerné d'un bourrelet, tandis qu'à Louroux, plusieurs coffres sont parfaitement lisses, un présente un orifice entouré d'une feuillure, les autres étant ceints du traditionnel bourrelet.

L'absence des couvercles est constante à Louroux. Un seul a été mis au jour, ce qui suggère une perturbation par les labours. Ce couvercle a le profil d'un tronc de pyramide, et sa face inférieure est creusée d'un évidement circulaire qui s'adapte sur le bourrelet de l'orifice du coffre ; le profil de cet évidement eût permis de loger, le cas échéant, une urne cinéraire.

La forme des coffres de Louroux est très variable. Un seul présente une grande finesse d'exécution (1972-A). En règle générale ils sont assez frustes. Leurs dimensions sont diverses, la hauteur variant entre 0,30 à 0,70 m, et seule la cavité semble relativement constante, son diamètre oscillant entre 0,17 et 0,20 m, tandis que la profondeur s'échelonne de 0,18 à 0,25 m.

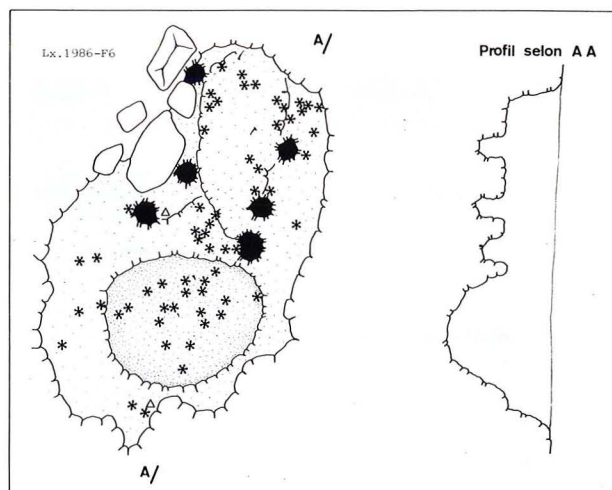


Fig. 9. — Fouille de l'année 1986. Vue de dessus et en coupe de 1986-F6.

Les fosses qui contiennent les coffres de Louroux sont, dans la plupart des cas, quadrangulaires et orientées (fig. 12, 13 et 14). Le volume subsistant autour du coffre, placé au centre de la fosse, et dont la base repose sur un léger décaissement afin d'en stabiliser l'assise, est comblé par les résidus du bûcher. La quantité de mobilier contenu dans ce volume est très variable. L'absence des couvercles a presque toujours fait disparaître les ossements calcinés, qui étaient alors en contact avec le sol acide ; les cavités ne contiennent plus alors qu'une terre cendreuse. La fouille de ces cavités montre quelquefois la présence de tessons asso-

Fig. 10 : Fouille de l'année 1981. Fosse 1981-4 dont le comblement incluait un amas de tessons de poteries communes et sigillées.



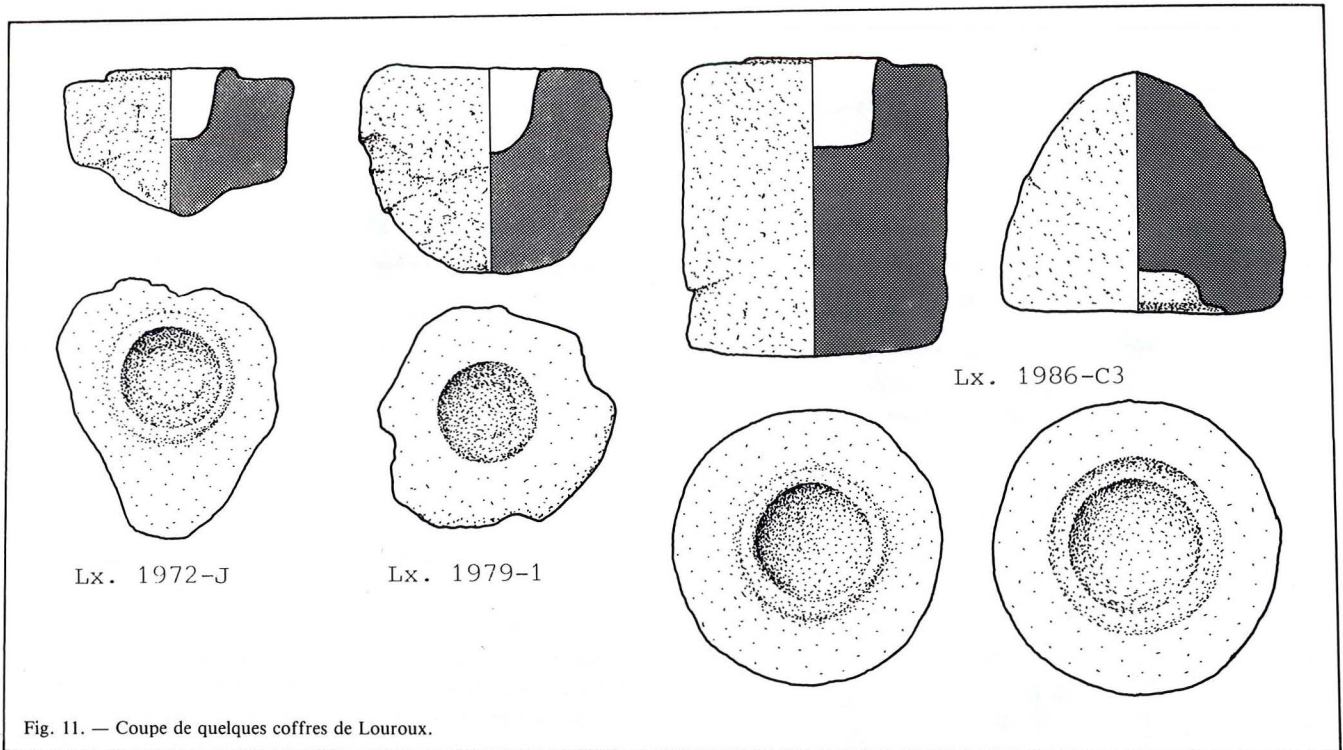


Fig. 11. — Coupe de quelques coffres de Louroux.

ciés aux esquilles, sans doute recueillis avec les ossements calcinés. Ils sont presque toujours issus de céramiques que l'on retrouve dans le mobilier rituel disposé dans la fosse autour du coffre.

Pour d'autres sépultures, les urnes cinéraires sont déposées directement dans la fosse. Il est possible de distinguer plusieurs cas :

- tantôt la fosse est quadrangulaire, avec urne cinéraire placée au centre ou légèrement décentrée (fig. 15 et 16) ;
- tantôt la fosse est subcirculaire, à peine plus large que le diamètre de l'urne (fig. 17) ;
- tantôt la fosse est « double », l'urne étant placée dans un surcreusement de la fosse, tandis que tout le résidu de crémation est déversé dans la fosse principale, réservée à cet effet (fig. 18 et 19).

Les urnes cinéraires sont des céramiques d'usage courant. Sur 22 urnes mises au jour, l'on dénombre :

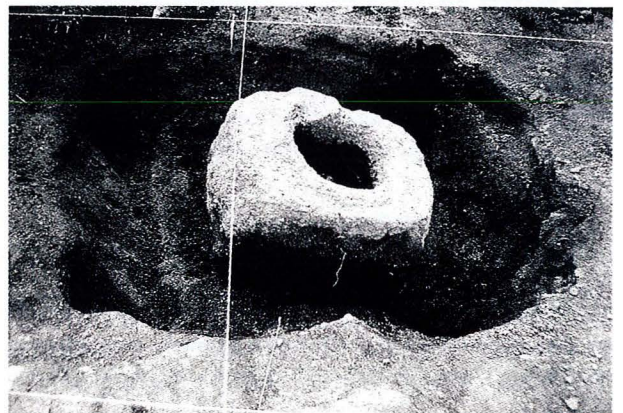
- une urne en céramique sigillée, de forme Drag. 37 (1977-11) ;
- une urne en céramique métallescente, de forme Déch. 67 (1987-U3N) ;
- deux urnes en pâte noire lustrée, carénées, quasi identiques (1986-U1 et 1987-U1N) ;
- une urne aménagée dans une cruche à deux anses, col et anses brisées volontairement (1979-5). C'est la seule à présenter un graffite ;
- les autres urnes sont des céramiques domestiques bana-

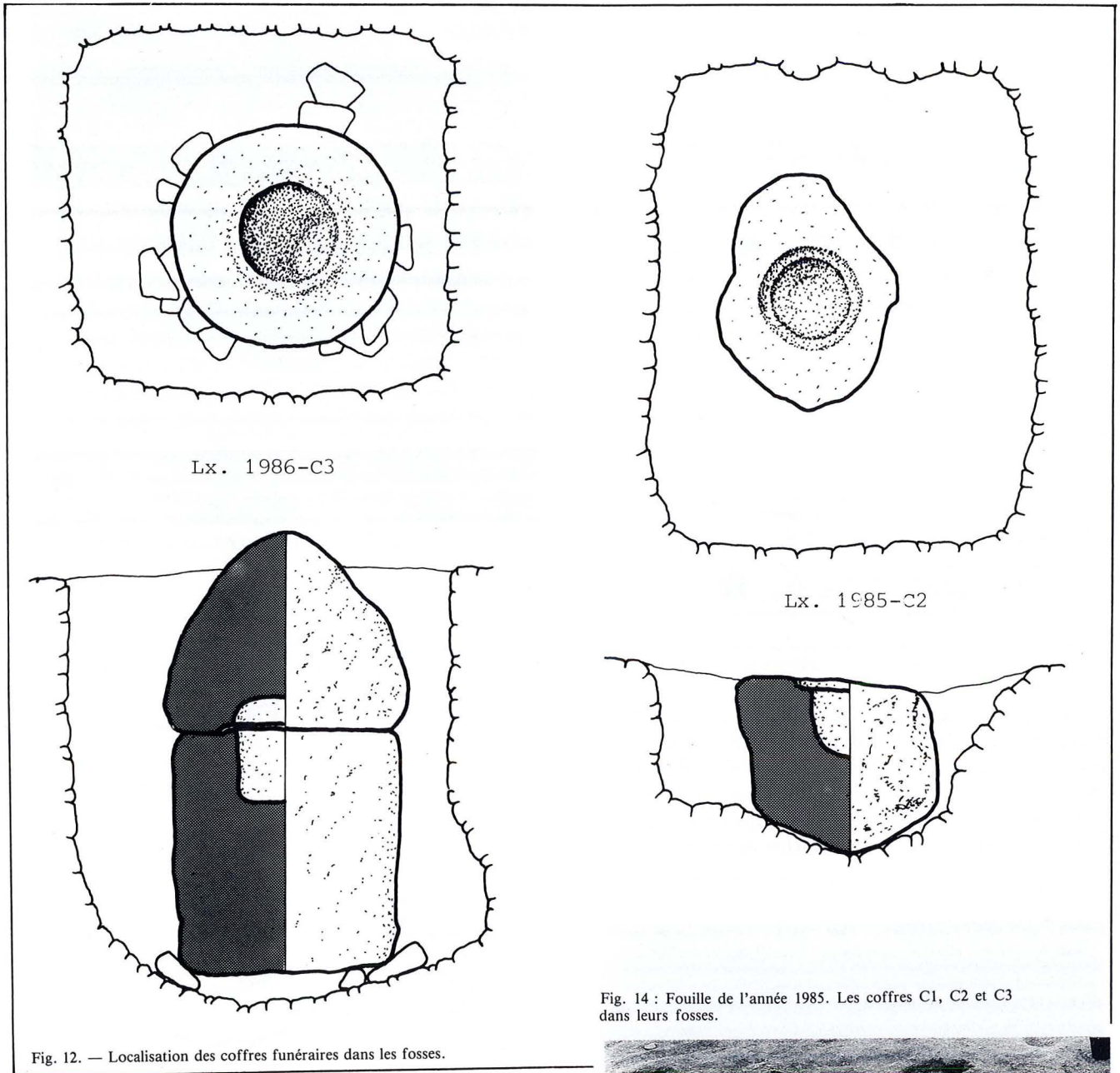
les ; quinze avaient été cuites sous atmosphère réductrice, et deux sous atmosphère oxydante (fig. 20 et 21).

Quand ils subsistent, les couvercles présentent une grande variété de formes (fig. 22 et 23) :

- deux urnes seulement étaient pourvues de véritables couvercles (1980-10 et 1987-U1N) ;
- deux autres étaient recouvertes par des assiettes renversées (1977-11 et 1985-U1) ;
- deux urnes étaient fermées par des coupes (1980-7 et 1987-U1N) ;
- une urne était close par un mortier en céramique sigillée, de forme Curle 21, placé à l'envers (1977-16) ;

Fig. 13 : Fouille de l'année 1987. Le coffre 1987-C1N dans sa fosse quadrangulaire.





- une autre urne était coiffée d'une écuelle tripode aux pieds brisés (1972-D) ;
- une urne était obturée par un cruchon de petite taille (1981-6) ;
- sept urnes étaient recouvertes par des *tegulae* (1977-12, 1978-4, 1978-5, 1979-5, 1979-8, 1987-U2S, 1987-U3S) ;
- sept autres n'avaient plus de couvercles (1977-13, 1978-3, 1980-4, 1986-U1, 1986-U2, 1987-U1S, 1987-U2N) ou n'en n'avaient jamais eu.

Fig. 14 : Fouille de l'année 1985. Les coffres C1, C2 et C3 dans leurs fosses.



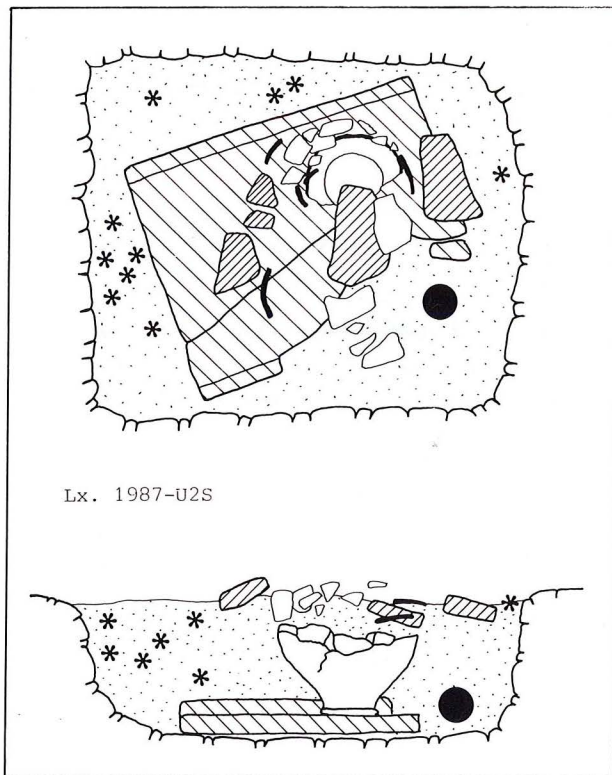


Fig. 15. — Fouille de l'année 1987. L'urne cinéraire 1987-U2S dans sa fosse, de dessus et en coupe.

Quant aux sept cavités dont la destination demeure incertaine, elles se distinguent soit par le contenu, soit par le volume. L'une contenait du sable (fouille de 1987), et les autres étaient trop exiguës pour enfermer le résidu de crémation d'une seule incinération. Elles ne contiennent aucun mobilier. Peut-être sont-ce des ébauches de fosses ?

Fig. 16 : Fouille de l'année 1987. L'urne cinéraire 1987-U3N, légèrement décalée vers le nord.

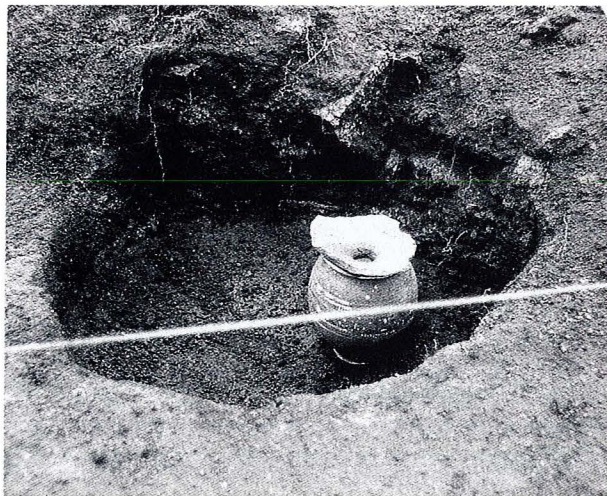


Fig. 17 : Fouille de l'année 1987. L'urne 1987-U1N dans une fosse exiguë aménagée dans la roche dure.

Fig. 18. — Fouille de l'année 1987. Urne 1987-U3S dans son alvéole.

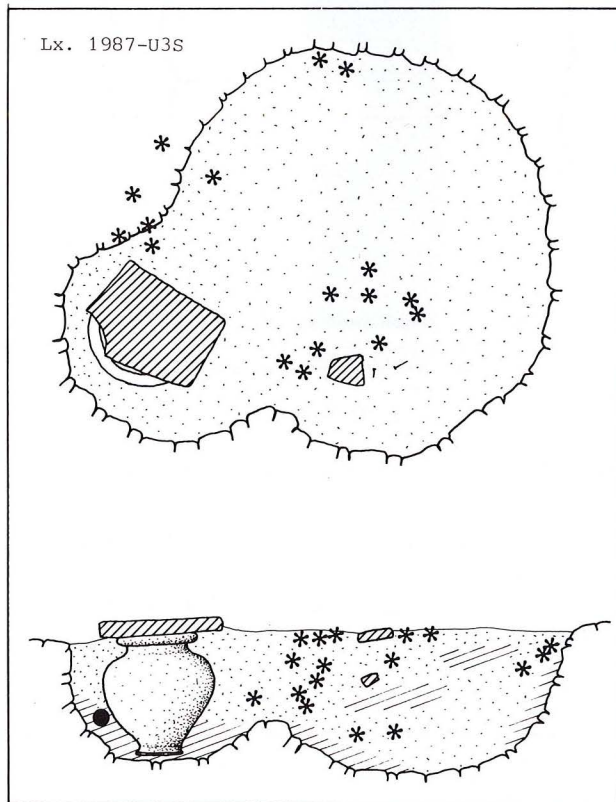




Fig. 19 : Fouille de l'année 1978. Urne en céramique sigillée 1978-11 dans son alvéole décaissée.

Le creusement des fosses, quel que soit leur aménagement interne, est dicté en premier lieu par la volonté d'aligner les sépultures par rangées. Aussi bien le volume des fosses varie-t-il considérablement, de même que leur forme, surtout en fonction de l'échelle de résistance de la roche en place. Quelques-unes ont été aménagées dans la roche en place, et de nombreuses fosses ont été creusées dans l'arène

granitique dure (fig. 24) le plus souvent par l'éclatement des fractures et des diaclases. Deux fosses sont encadrées par une succession de trous alignés, de faible diamètre (0,05 à 0,08 m), qui suggèrent l'existence d'une superstructure légère, en matériaux périssables, édifée pour abriter la fosse. L'une a restitué un lot de mobilier non incinéré (1986-F6), sans doute protégé par une telle superstructure (fig. 9). Si les fosses contenant les urnes cinéraires sont quelquefois aménagées, ainsi qu'il a été noté plus haut, chaque coffre est placé au centre d'une fosse quadrangulaire, base reposant sur un léger surcreusement qui le maintient à la verticale. Deux fosses à coffre ont pu ainsi être identifiées, bien que ceux-ci aient été arrachés lors de labours anciens (plusieurs ont été rejetés dans la haie voisine, où ils sont toujours visibles).

LES OFFRANDES

L'on peut distinguer deux groupes d'offrandes :

- celles qui sont issues du bûcher, et incinérées avec le défunt après avoir été brisées rituellement ;
- celles qui sont déposées entières dans la fosse, dans le

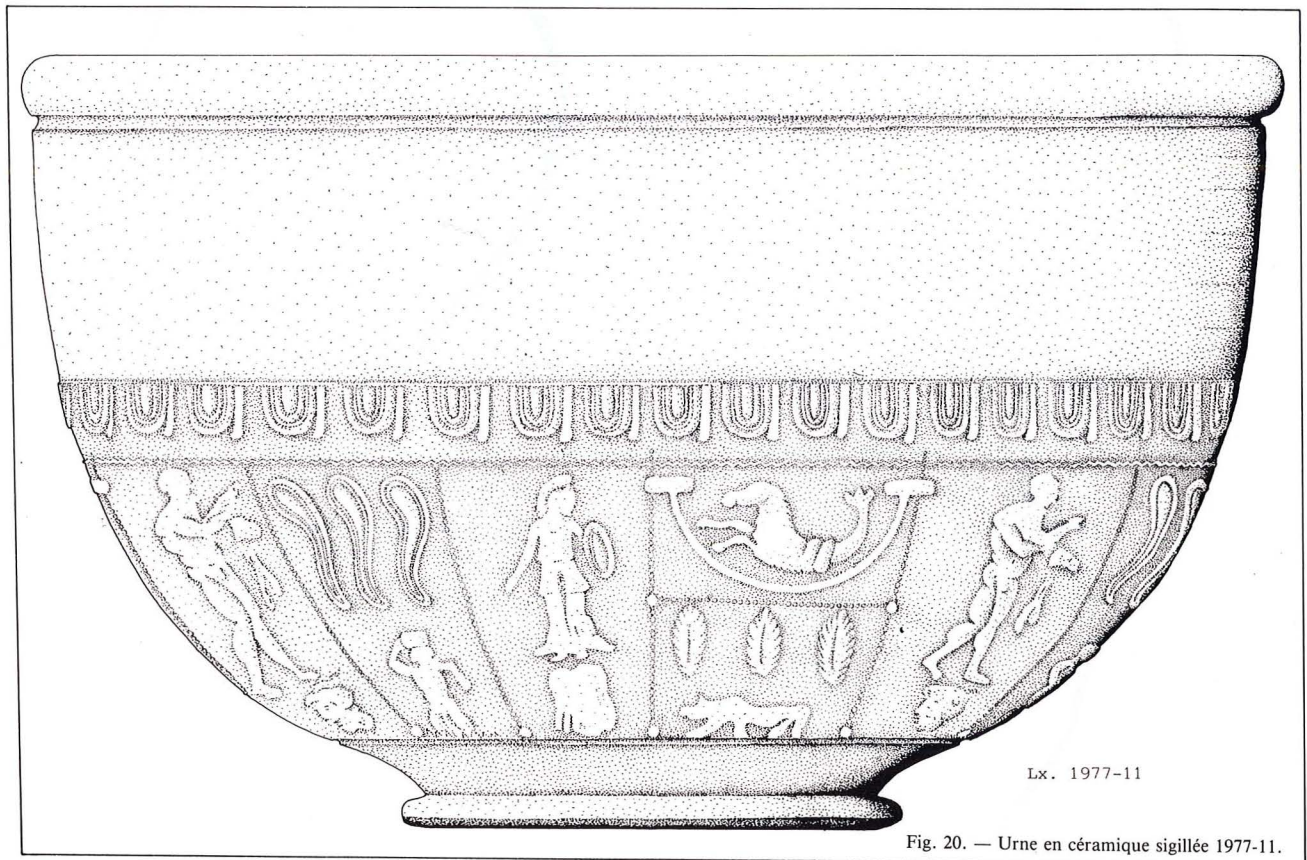


Fig. 20. — Urne en céramique sigillée 1977-11.

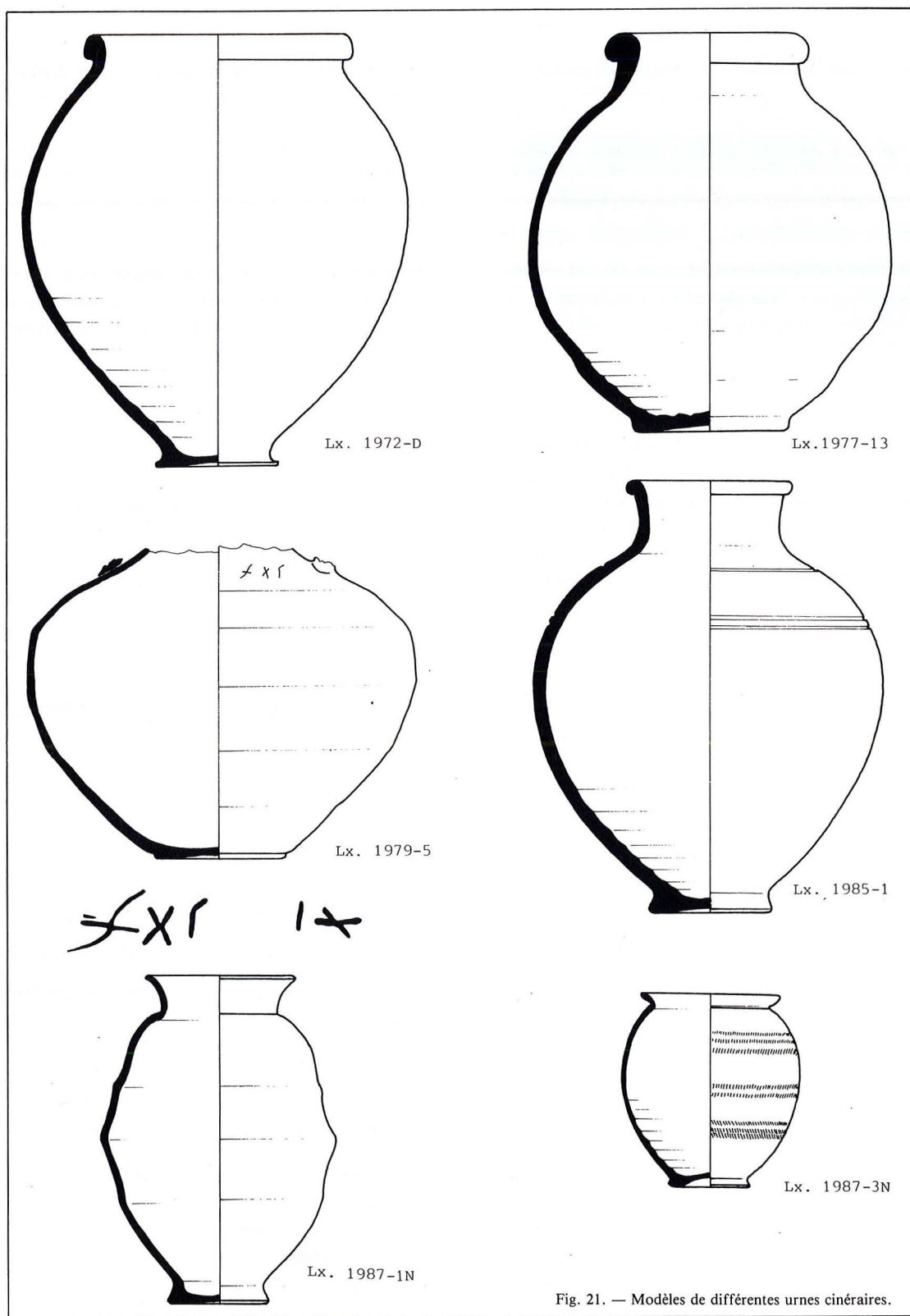
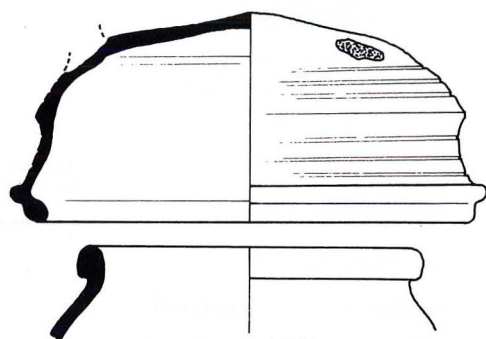
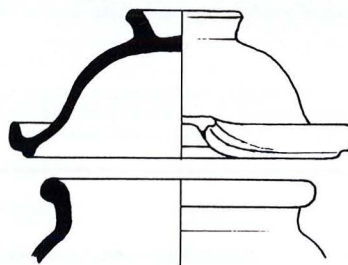


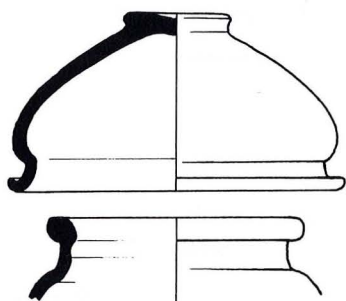
Fig. 21. — Modèles de différentes urnes cinéraires.



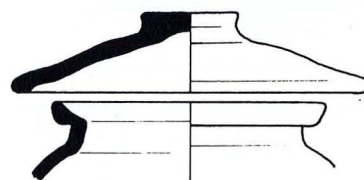
Lx. 1972-D



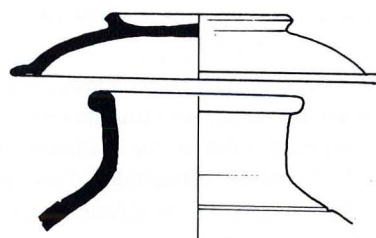
Lx. 1977-16



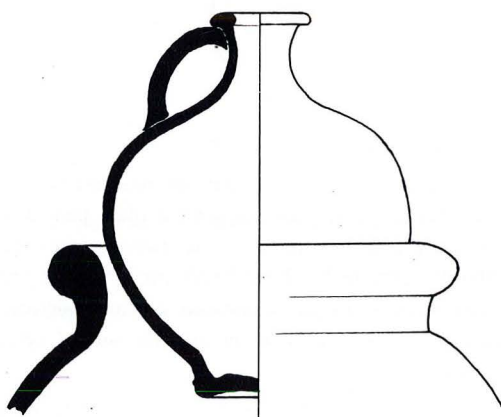
Lx. 1980-7



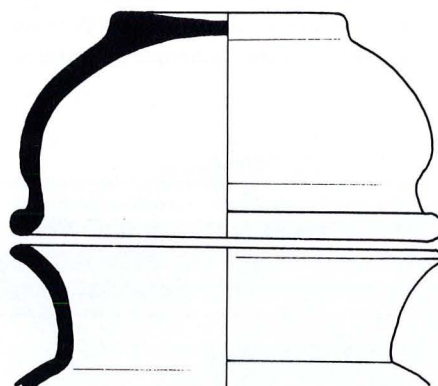
Lx. 1980-10



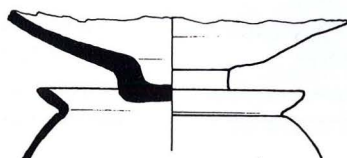
Lx. 1985-1



Lx. 1981-6



Lx. 1987-1N



Lx. 1987-3N

Fig. 22. — Modèles de couvercles.



Fig. 23 : Fouille de l'année 1979. Urne cinéraire 1979-8, couverte par une *tegulae*.

coffre, ou dans l'urne cinéraire. Cette seconde catégorie représente ce que nous appelons le dépôt votif.

Le mobilier est peu abondant dans les fosses simples, mais est parfois copieux dans les fosses à urnes et à coffres. Les objets provenant du bûcher sont toujours très fragmentés, certains tessons étant rubéfiés par la chaleur alors que d'autres, issus de la même céramique, n'ont pas subi l'action du feu. Cette fragmentation affecte toutes les céramiques rencontrées à Louroux.

Le bris rituel du mobilier qui accompagne les incinérations a pu être observé à maintes reprises lors de la reconstitution des céramiques, avec une technique qui varie en fonc-

Fig. 24 : Fouille de l'année 1986. Fosse 1986-F5, en partie creusée dans la roche en place.

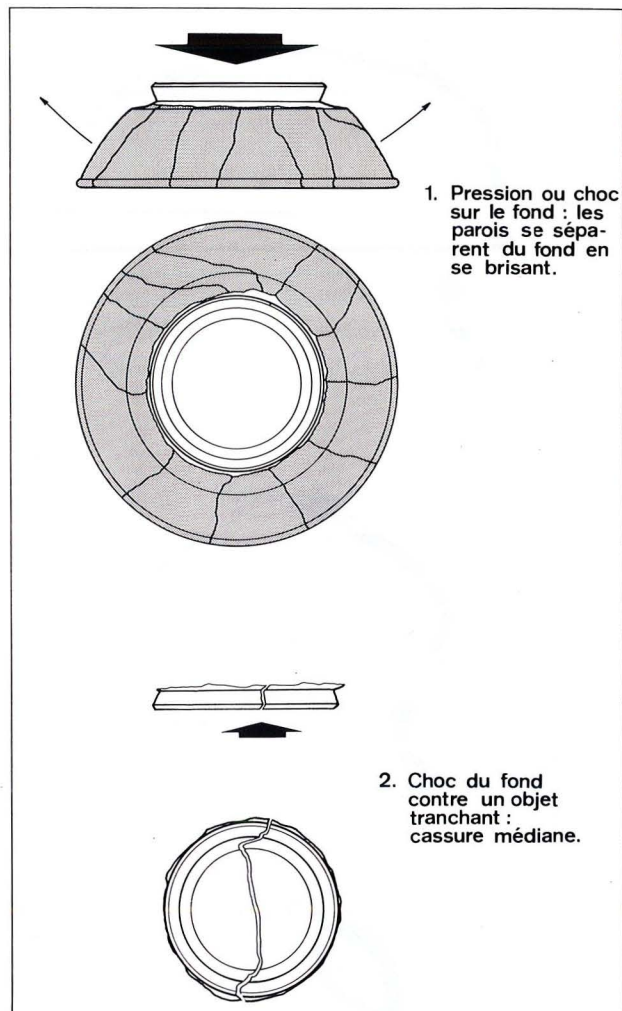
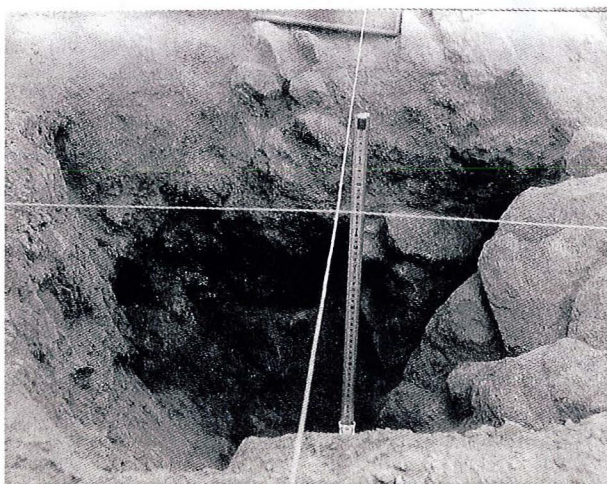
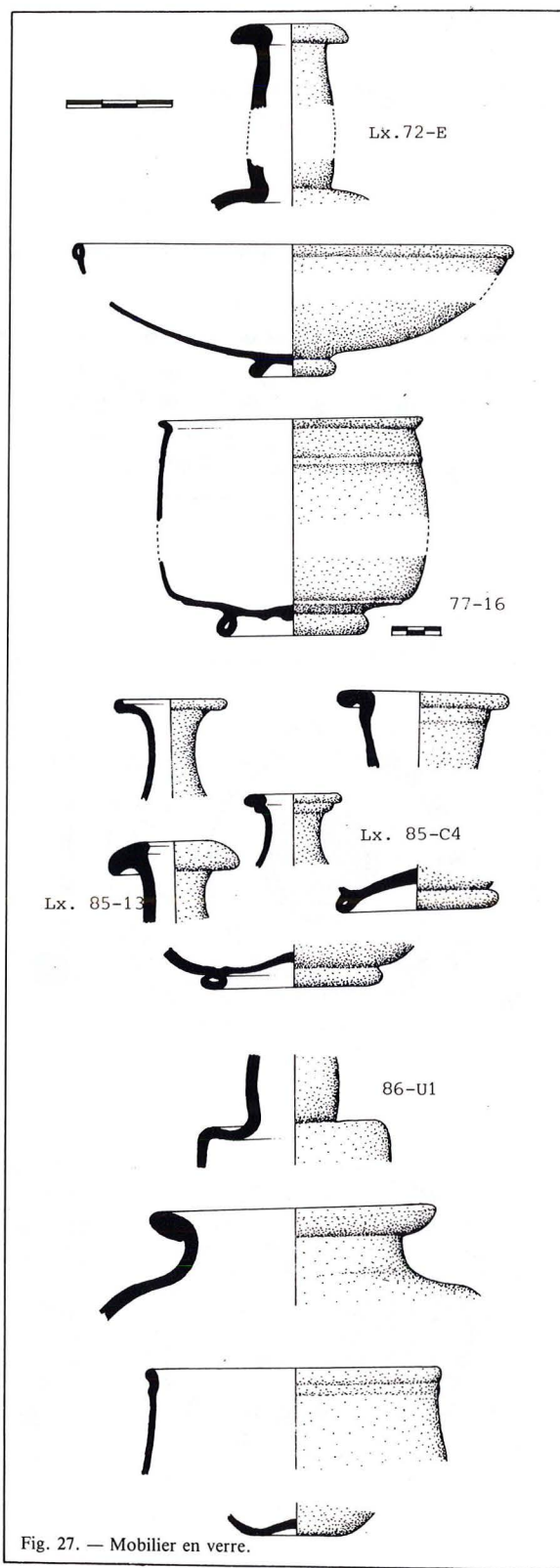
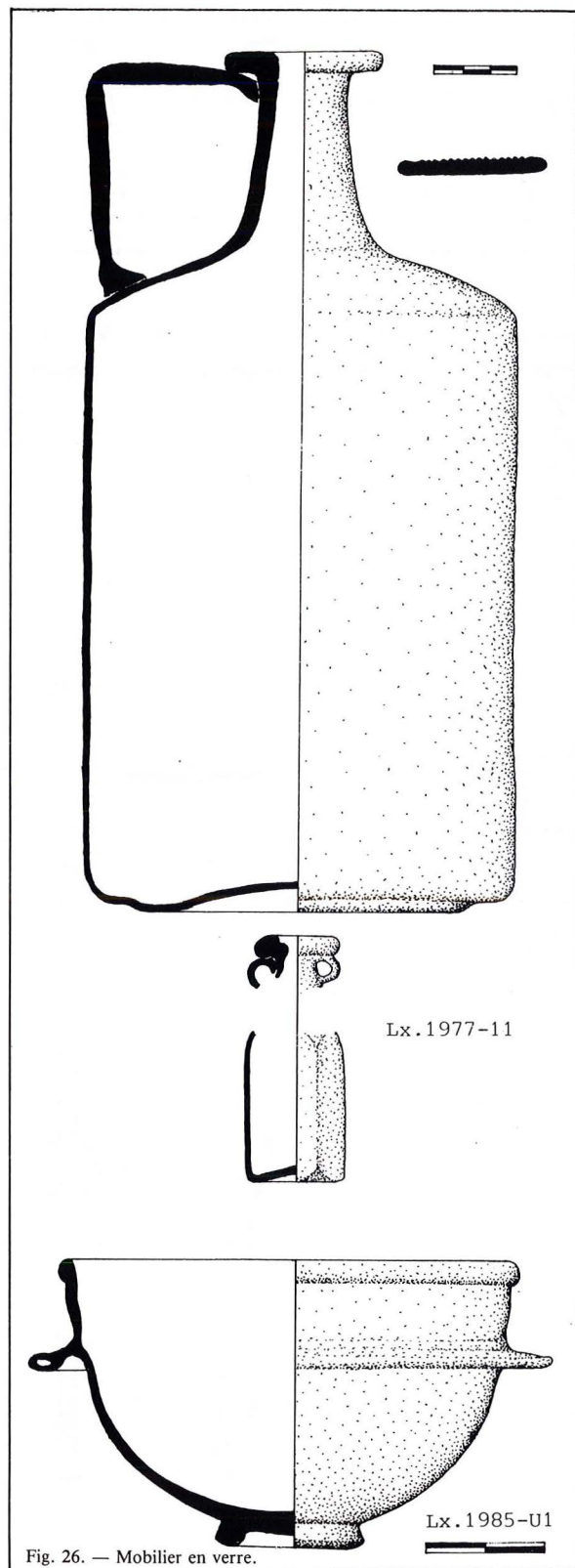


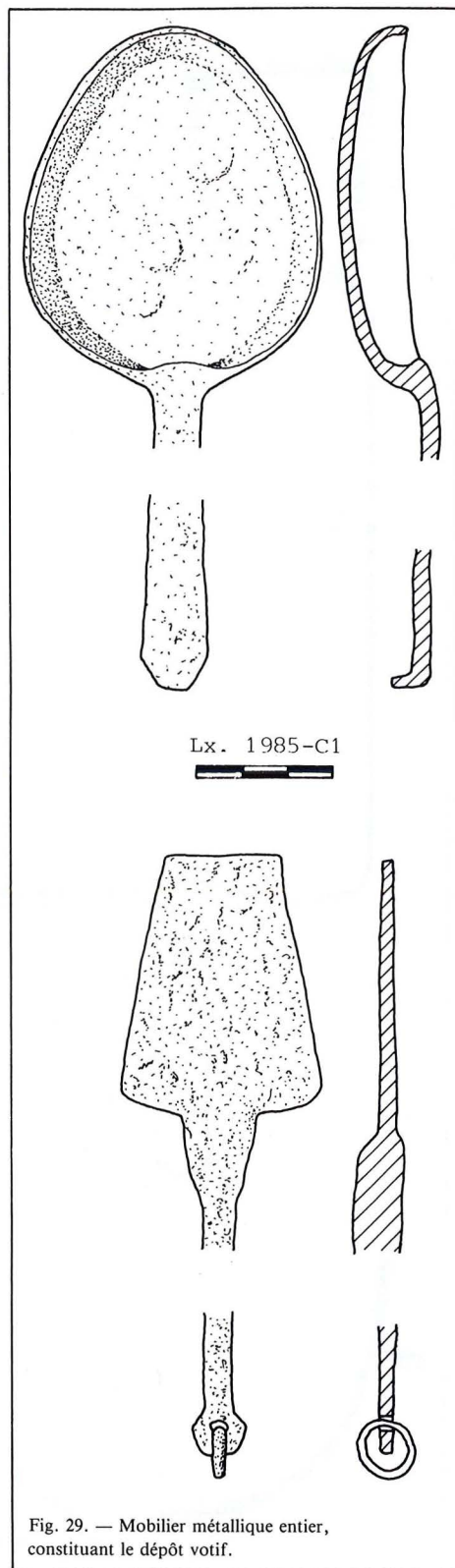
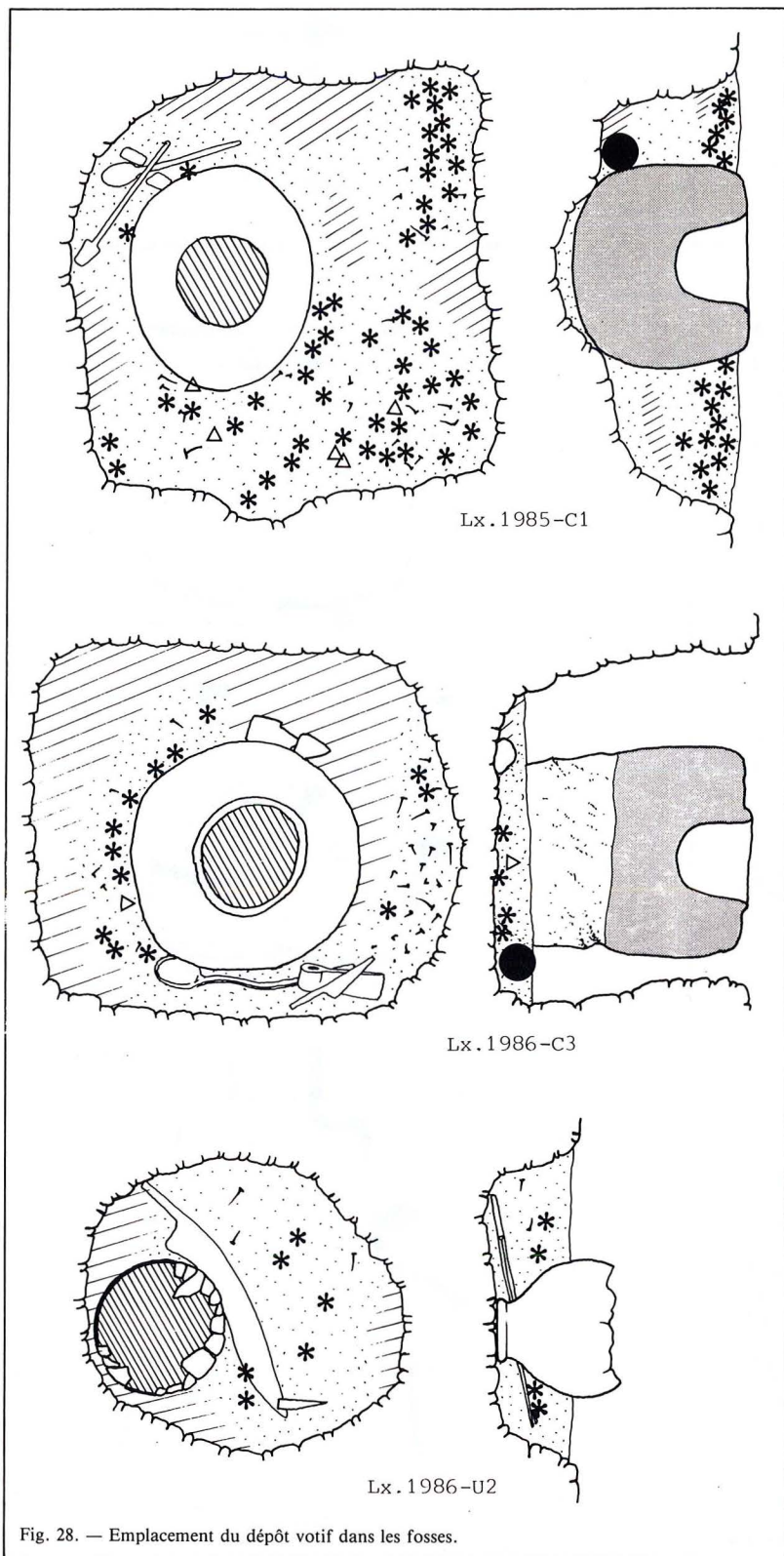
Fig. 25. — Bris rituel d'une assiette (1980-7).

tion des formes : c'est ainsi que les assiettes sont tenues à l'envers par le pied, puis frappées à plat, peut-être sur le sol ; il en résulte un éclatement des parois. Elles sont alors retournées, puis le fond est brisé sur un objet tranchant (fig. 25). Cette pratique se constate sur les assiettes, sur les coupelles, sur les écuelles, et sur les autres céramiques ouvertes.

Sur les récipients fermés (cruches et cruchons, pots divers), on note un système de cassures étoilé partant d'un même point, et montrant un éclatement consécutif à un choc plus ou moins violent.

La technique du bris rituel de la verrerie demeure inconnue. Un unique vase a été presque intégralement restitué, et n'a révélé aucune trace de choc. Cette verrerie est presque toujours fondue par la chaleur du bûcher, au moins partiellement ; les formes retrouvées sont diverses, allant du balsa-maire aux vases, coupes et bouteilles (fig. 26 et 27).





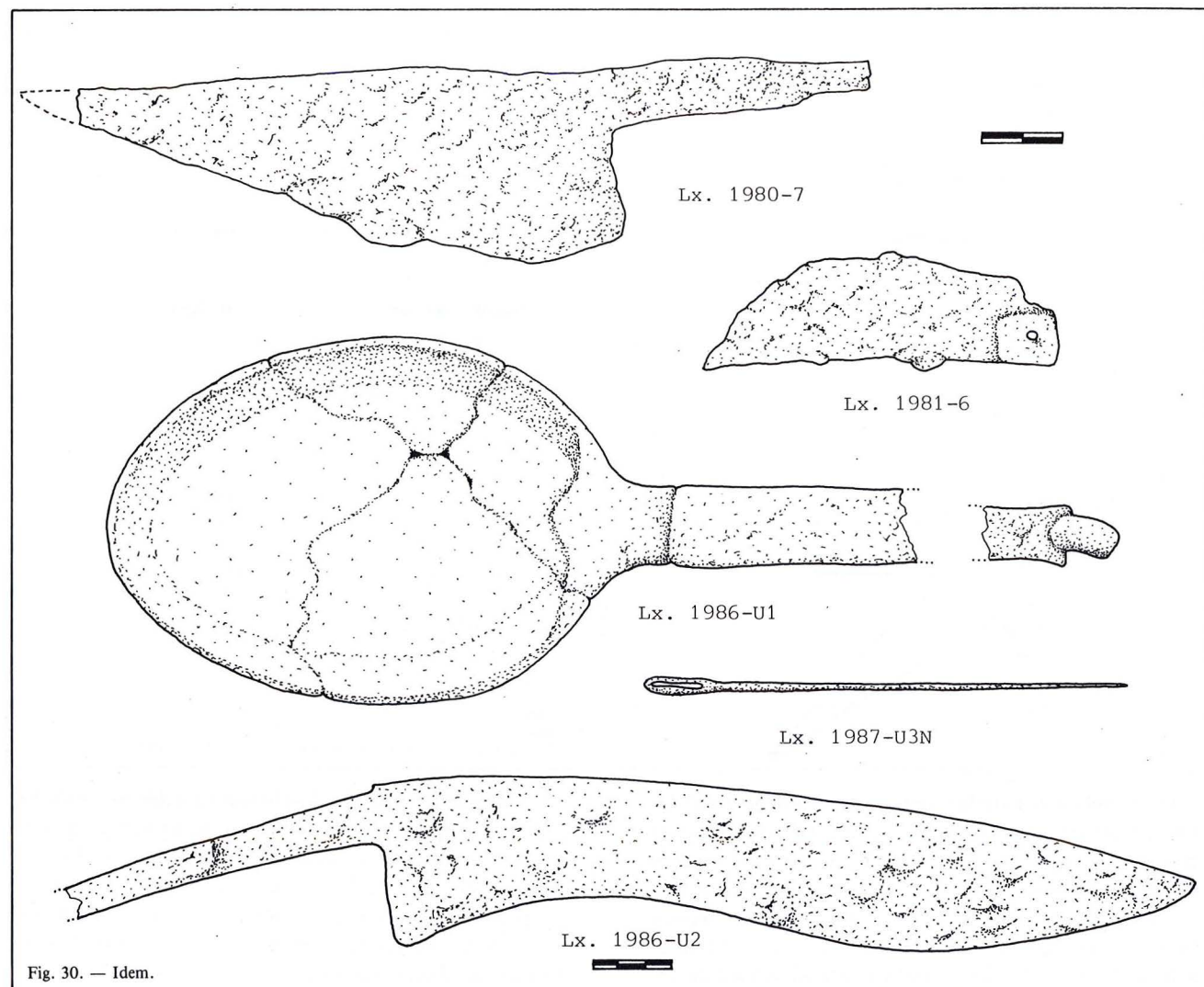


Fig. 30. — Idem.

L'étude exhaustive des tessons mis au jour montre qu'une faible partie seulement des céramiques était incinérée. La signification profonde de ce rituel n'est pas assurée, le bris pouvant toutefois s'expliquer par la fin de la vie, donc de l'usage des récipients qui appartenaient au défunt dans sa vie quotidienne.

Une seule fosse a restitué une soixantaine de clous en fer, sur un volume restreint. Une étude approfondie de plusieurs incinérations dans la nécropole du Champ de l'Image à Argenton-sur-Creuse, Indre (*Argentomagus*) a montré qu'il existait une organisation en couronne, pointes vers le centre de la fosse ou vers l'urne²⁰. Ce phénomène n'a pas été formellement reconnu à Louroux : une seule sépulture présentait cette organisation de manière sûre (1981-6).

Il convient en effet d'établir une distinction entre les clous recueillis : certains, de petite taille, à pointe recourbée dans la plupart des cas, appartiennent sans doute à des semelles ; leur présence est logique puisque le défunt était incinéré vêtu. Une seconde série de clous a pu armer un mobilier en bois, incinéré sur le bûcher avec la céramique : ils sont de taille moyenne (L : 5 cm maximum) et sont presque toujours recourbés. Peut-être proviennent-ils de la civière sur laquelle reposait le corps ? La fouille a montré enfin l'existence de clous longs (L : 7 cm ou plus), qui se répartissent en deux groupes :

- ceux qui semblent n'avoir jamais été utilisés ;
- ceux qui portent la marque d'un long usage.

Si les premiers, rares au demeurant, peuvent être rapportés à un rituel, les clous du second groupe excluent cette hypothèse.

20. J. ALLAIN, *Secrets d'une tombe antique*, *Archéologia*, 44, 1972, p. 24-27.

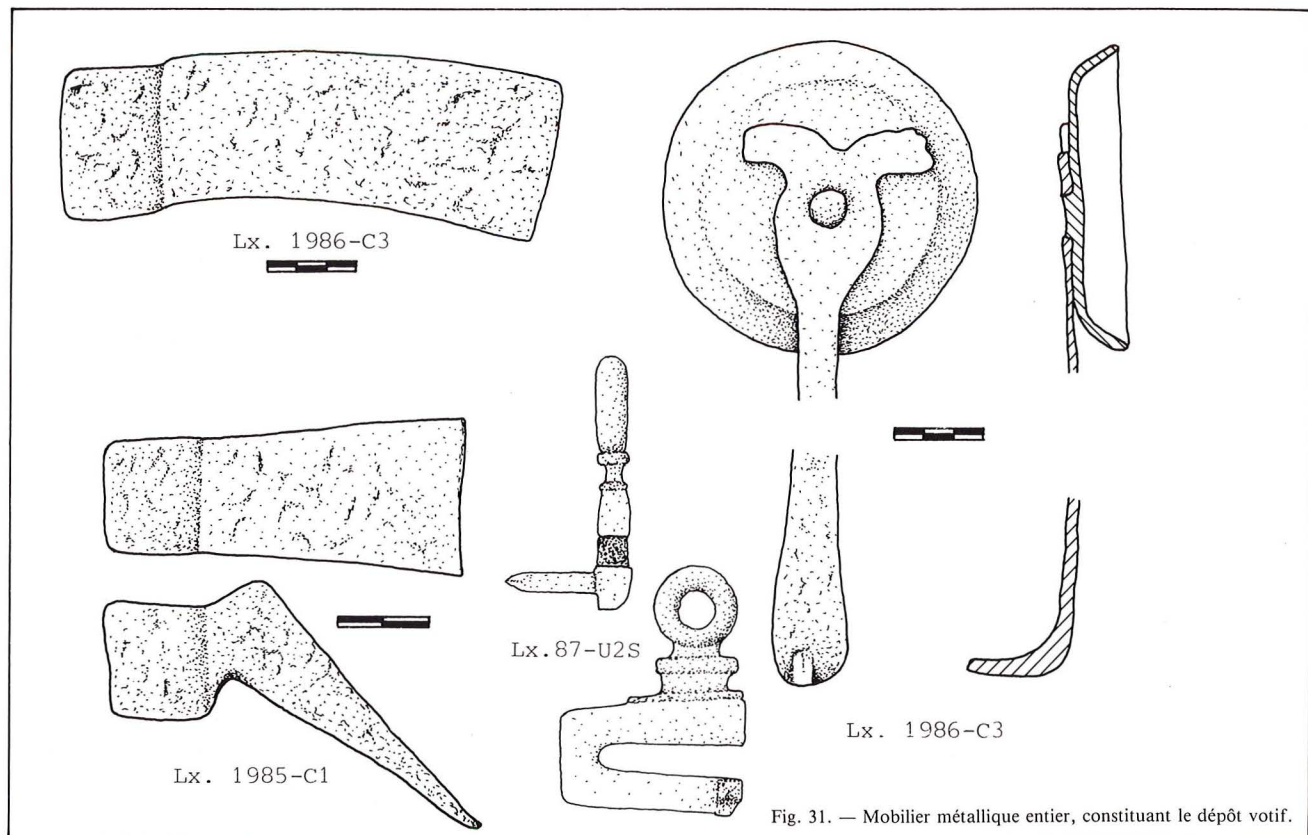


Fig. 31. — Mobilier métallique entier, constituant le dépôt votif.

Le second lot de mobilier, qui constitue le dépôt votif destiné au défunt dans sa vie future, n'inclut que des objets entiers (ou brisés par le poids des terres), qui ne semblent pas avoir subi l'action du feu : quelques céramiques, dans six cas seulement, mais surtout des objets en fer, rarement en bronze, que le défunt utilisait dans sa vie quotidienne ou dans ses loisirs²¹. Ce dépôt votif est localisé suivant des critères particuliers : les offrandes de Louroux reposent toujours, à une exception près, sur le fond des fosses et contre les réceptacles cinéraires (fig. 28). La nature du mobilier est variable ; couteaux de diverses dimensions, haches et hachettes, herminette, pelles à foyer, cuillers, poêle à frire, couteau pliant, clef en bronze, glaive à lame ondulée (fig. 29, 30 et 31). Un sort particulier doit être réservé à cette arme, parfaitement conservée. C'est un objet en fer, long de 0,415 m, large de 0,01 m sur le dos, et dont la soie est brisée à l'extrémité. Souvent considéré comme couteau traditionnel de sacrifice²², il convient sans doute, dans le cas particulier, de lui attribuer une fonction cynégétique.

Un seul cas infirme cette localisation des dépôts votifs. En effet, l'exiguïté d'une fosse (1977-16) ne permettait d'autre solution que de déposer les objets sur le couvercle de l'urne cinéraire (fig. 32). Parfois, le mobilier votif consiste en une ou plusieurs céramiques communes, souvent miniaturisées²³. Bien que peu fréquentes à Louroux, celles-ci occupent une position particulière : soit au-dessus de l'urne cinéraire, soit contre l'urne mais dans les strates supérieures, soit à l'intérieur de l'urne (fig. 33 et 34).

Dans de rares cas, le mobilier métallique est déposé dans l'urne. Il est dès lors de taille réduite : aiguille de grande dimension (fig. 28, 1987-U1N) et bague en bronze (fig. 35, 1980-7) en sont de rares exemples.

Peut-on inclure le dépôt de l'obole à Charon dans ces dépôts votifs ? La position des monnaies dans les fosses et leur fréquence ne permettent pas de conclure. Pour 173 sépultures, seulement sept monnaies ont été mises au jour : deux dans l'*ustrinum* présumé, sans doute solidaires

21. J.-J. HATT, *La tombe gallo-romaine*, Paris, 1951, p. 66-69. Le testament du Lingon (CIL XIII, 5709) illustre parfaitement les choix que pouvait faire un individu sur le mobilier qui l'accompagnerait dans sa sépulture.

22. L. MARTIGNON, Glaives à lame ondulée trouvés en Limousin, *Bull. Arch. du Comité*, 1937, p. 417-422 ; H. ROLLAND, *L'arc de Glanum*, XXXI^e suppl. à *Gallia*, 1977, p. 29-30, fig. 6, n° 4 et 7.

23. Il en existe par exemple à Aubusson. Cf. G. LINTZ, M. LOULERGUE, P. URIEN, Découverte d'une sépulture gallo-romaine à Aubusson, *MSSNAC*, XL, 1979, p. 299-311, nos 11, 12, 13.



Fig. 32 : Fouille de l'année 1977. L'urne cinéraire 1977-16 avec son double dépôt votif (assiette et outil) dans les niveaux supérieurs par suite de l'exiguïté de la fosse.

d'incinérations, cinq autres déposées tantôt au fond de la fosse, tantôt dans le comblement de celle-ci, tantôt dans le réceptacle cinéraire.

ÉTUDE CHRONOLOGIQUE

Logiquement, les sépultures les plus précoces sont celles qui se placent contre la limite ouest, matérialisée par un muret, et les plus récentes seraient alors celles qui en sont les plus éloignées. L'organisation des sépultures par rangées permet en effet d'exclure une évolution anarchique. L'étude de trois sépultures, qui ont restitué un riche mobilier data-

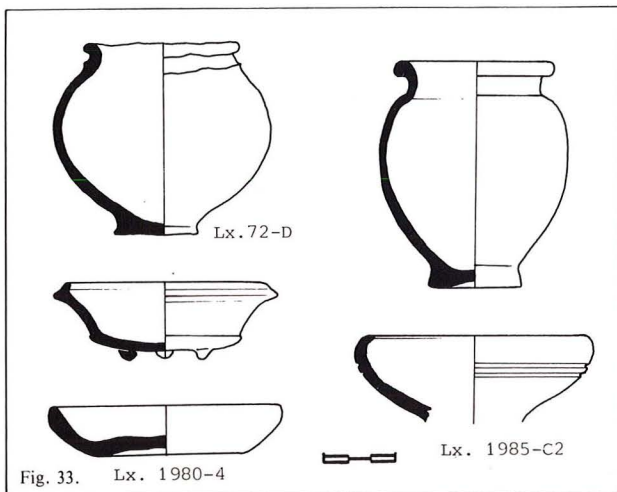


Fig. 34 : Fouille de l'année 1972. Urne 1972-D contenant un gobelet miniature.

ble, la première située contre la limite ouest (1986-C3), la deuxième au centre (1980-7) et la dernière à la périphérie orientale (1979-3), devrait permettre une approche chronologique assez fidèle, tandis que la recension du mobilier des autres sépultures affinera la fourchette de datation proposée.

Sépulture 1986-C3

Il s'agit d'une incinération qui inclut un coffre funéraire en granite, le seul mis au jour intact à Louroux. Le coffre est circulaire (diam. moyen : 0,55 m ; haut. : 0,60 m). Sa face supérieure est creusée d'une cavité sensiblement cylindrique (diam. : 0,24 m ; prof. : 0,17 m), cernée d'un léger bourrelet. Le couvercle est pyramidal (haut. : 0,46 m). La cavité du coffre contenait les esquilles du défunt ; le résidu, de taille importante, montrant une crémation incomplète. Le coffre était déposé dans une fosse de volume important (0,76 m³). Au fond de la fosse, contre le coffre et séparé du mobilier incinéré, se trouvait le dépôt votif. Le remplissage de la fosse contenait un abondant mobilier céramique, disposé par couches. Une monnaie, à l'effigie de Marc-Aurèle, a été mise au jour dans le haut du remplissage. Sa faible usure atteste que sa frappe est de peu antérieure à son dépôt dans la fosse.

Le dépôt votif inclut (fig. 36) :

- une hache en fer, de forme courante, se rapprochant de l'outillage forestier ;
- un couteau en fer, soit brisé, mal conservé et soudé contre la hache par l'oxydation ;

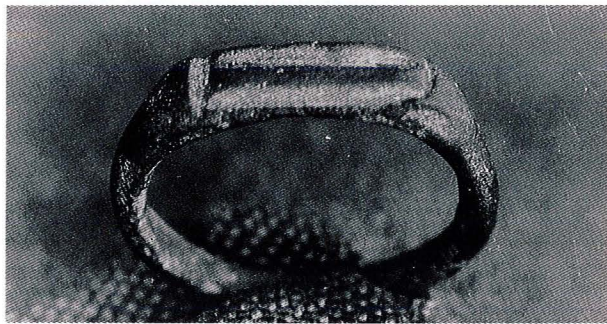


Fig. 35 : Fouille de l'année 1980. Bague en bronze découverte dans l'urne cinéraire de la sépulture 1980-7 (mult. 3).

— une poêle à frire, de grande taille, avec poêlon parfaitement conservé. Un ustensile de même type avait été signalé en Creuse à Faux-la-Montagne²⁴.

Le mobilier incinéré :

Céramique sigillée (fig. 37) :

- 1 : coupelle Drag. 46, à pâte et engobe orangés. Cette forme a été fabriquée jusque vers 180-190²⁵ ;
- 2 : assiette Walters 79/80, de dimensions réduites, usée, à pâte de couleur orange à grisâtre, à engobe brillant. Le fond, légèrement ombiliqué, porte l'amorce d'une estampille (C...) inidentifiable. Cette forme a été fabriquée entre 150 et 200²⁶ ;
- 3 : autre assiette Walters 79/80, en partie brûlée, à pâte et engobe orangés. Le fond est légèrement ombiliqué. Il porte, à l'intérieur, l'estampille GEMIIINI O, du potier de Lezoux Gemelinus qui exerçait entre 140 et 190²⁷ ;
- 4 : assiette Ludowici T1²⁸, à pâte orangée et engobe brillant, hormis trois tessons qui ont subi l'action du feu. Au fond, estampille incomplète M...LIO.F, peut-être Mascellio, qui exerçait à Lezoux sous Trajan-Antonin²⁹ ;
- 5 : assiette Walters 79/80, à pâte et engobe grisâtres, avec verre fondu collé sur l'estampille. Sur la face interne, croix gravée à la pointe. On ne peut toutefois situer ce graffite dans le temps ;

6 : coupe Drag. 38, à pâte orangée à grisâtre, et engobe orange à rouge sombre, brillant.

Céramique commune (fig. 37, 38 et 39).

- 7 : cruche à deux anses bilobées, à pâte beige à dégraissant moyen, panse légèrement carénée. Le rebord est éversé, l'attache des anses est localisée sous celui-ci et se raccorde à la naissance de la carène. Cette forme, relativement courante, se situe en règle générale dans tout le II^e siècle³⁰.
- 8 : cruchon à une seule anse bilobée, à pâte orangée à dégraissant moyen, à panse globulaire, col droit, rebord éversé et lèvre droite ;
- 9 à 12 : différentes formes de bouteilles, archéologiquement reconstituées, de même pâte et de même couleur beige à orangée, avec dégraissant fin. Ces formes sont courantes, et se situent dans le II^e siècle ;
- 13 : petit pot sans anse, à pâte orange à dégraissant moyen, à fond concave et panse ovoïde, lèvre incurvée vers le bas. Ce type de céramique est relativement courant à Louroux ;
- 14 : écuelle tripode à bord rentrant, à pâte orangée avec dégraissant fin. Cette forme est courante pendant tout le second siècle³¹ ;
- 15 : autre écuelle tripode, à pâte beige et liant fin, peu épaisse, avec engobe marron clair lissé. Cette forme est fréquente dans le sud de la Creuse et dans la Corrèze, à la seconde moitié du II^e siècle³² ;
- 16 : grand plat en pâte noire avec franges orangées, fin dégraissant. Le bris rituel est nettement discernable ;

Verrerie (fig. 39)

- 17 : col de balsamaire, de forme probable Isings 82 B1³³, de couleur bleu-vert, peu bulleux ; il a été déformé par l'action du feu ;
- 18 : fond de coupelle bleu-vert, avec pied annulaire creux, en partie fondu, et de forme inidentifiable.

24. M. DAYRAS, procès-verbaux des séances, *MSSNAC*, XXXIV, 3, 1962, p. 39 et 44 ; M. VAZEILLES, Sépulture avec poêle à frire à Faux-la-Montagne, *MSSNAC*, XXXIV, 3, 1962, p. 386-387 ; P.-F. FOURNIER, *Inf. arch.*, *Gallia*, XXI, 1963, p. 490.

25. B. HOFFMANN, *Catalogue des formes de sigillées et d'amphores*, rééd. Ass. Franc. d'Arch. Métropolitaine (abrégé en A.F.A.M.), 1985, p. 18-19.

26. *Ibid.*, p. 16-17.

27. B. HOFFMANN, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, rééd. A.F.A.M., 1985, p. 29, n° 83.

28. Forme très proche de Walters 79/80, qui ne s'en distingue que par l'épaisseur plus importante du fond. Cette forme doit cependant être attribuée à la même époque.

29. F. OSWALD, *Index des estampilles sur sigillée*, rééd. A.F.A.M., 1985, p. 192.

30. Un récipient semblable provient de la villa de Coux, près d'Auzances (fouille D. Dussot en 1987) dans un contexte marqué par une monnaie d'Antonin le Pieux.

31. Voir par ex., D. Dussot, *Structure gallo-romaine de La Caure*, commune de La Chapelle-Taillefert, *Sites*, 31, 1987, p. 9 et pl. 3.

32. G. LINTZ, G. ROUMIER, La nécropole gallo-romaine de Concèze (Corrèze), *TAL* 3, 1981, p. 70, n° 16 à 22, fig. 8, p. 72, entre autres. Cette petite nécropole est datée du dernier quart du II^e siècle.

33. C. ISINGS, *Roman glass from dated finds*, Djakarta, 1957.

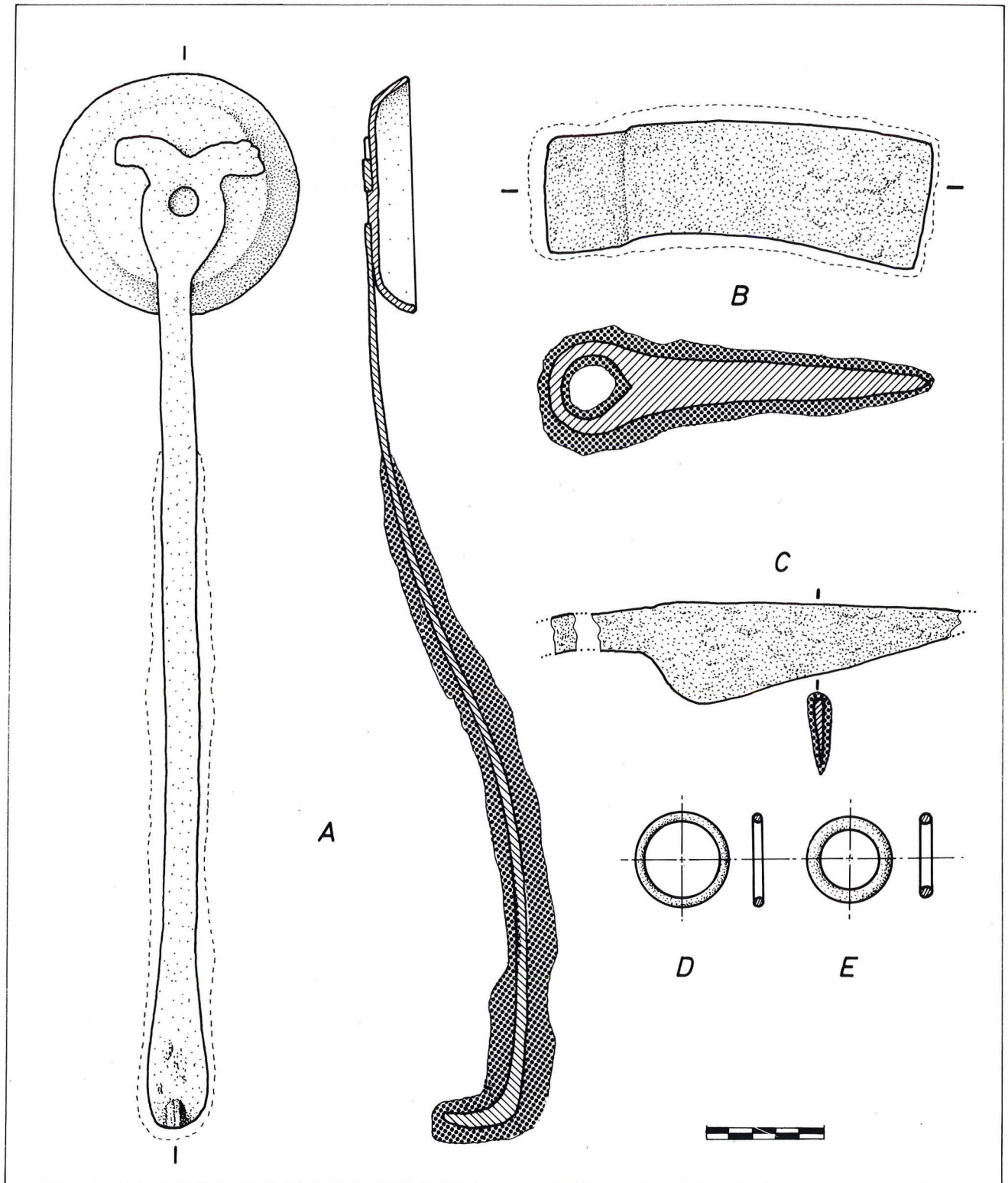


Fig. 36.

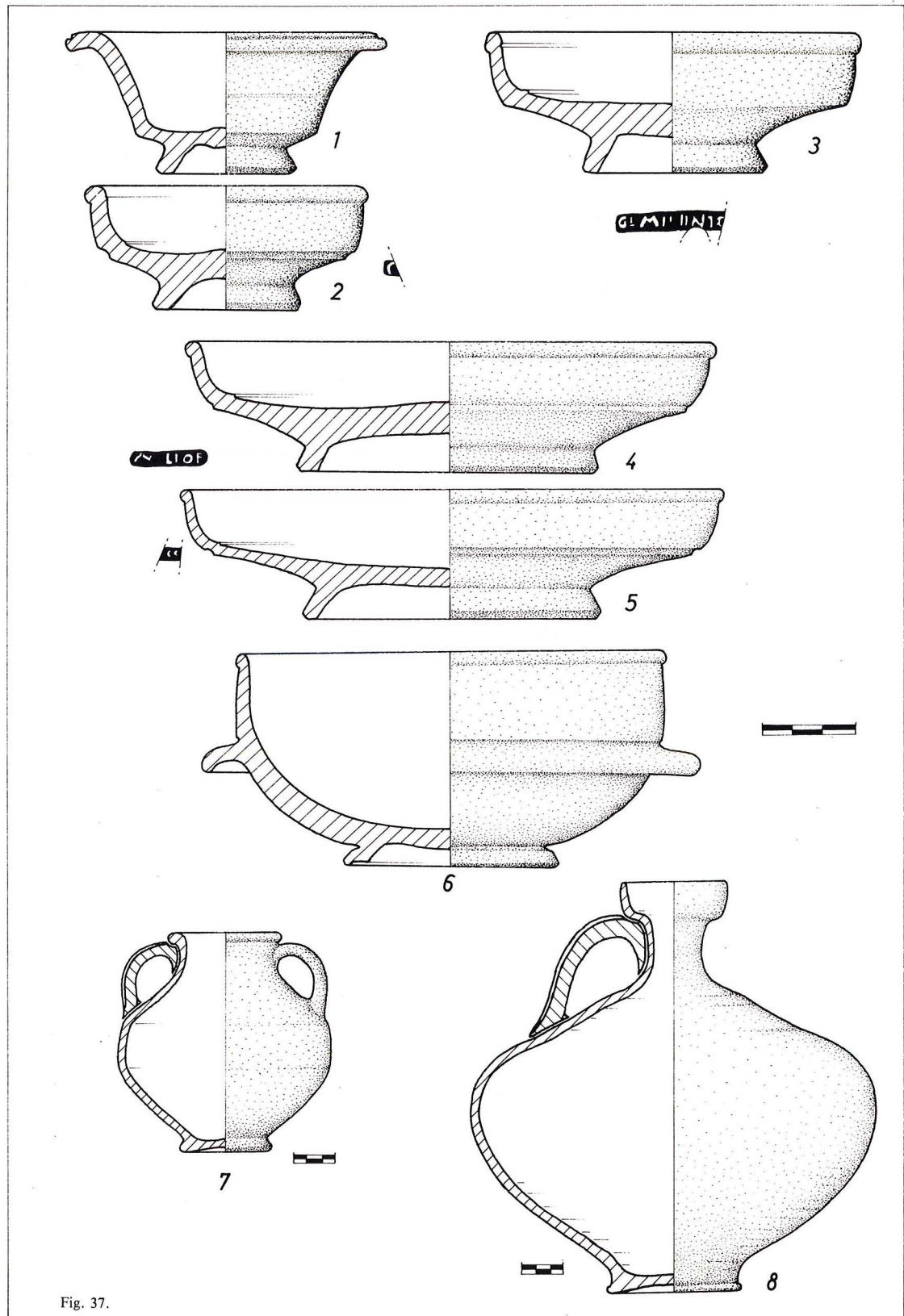


Fig. 37.

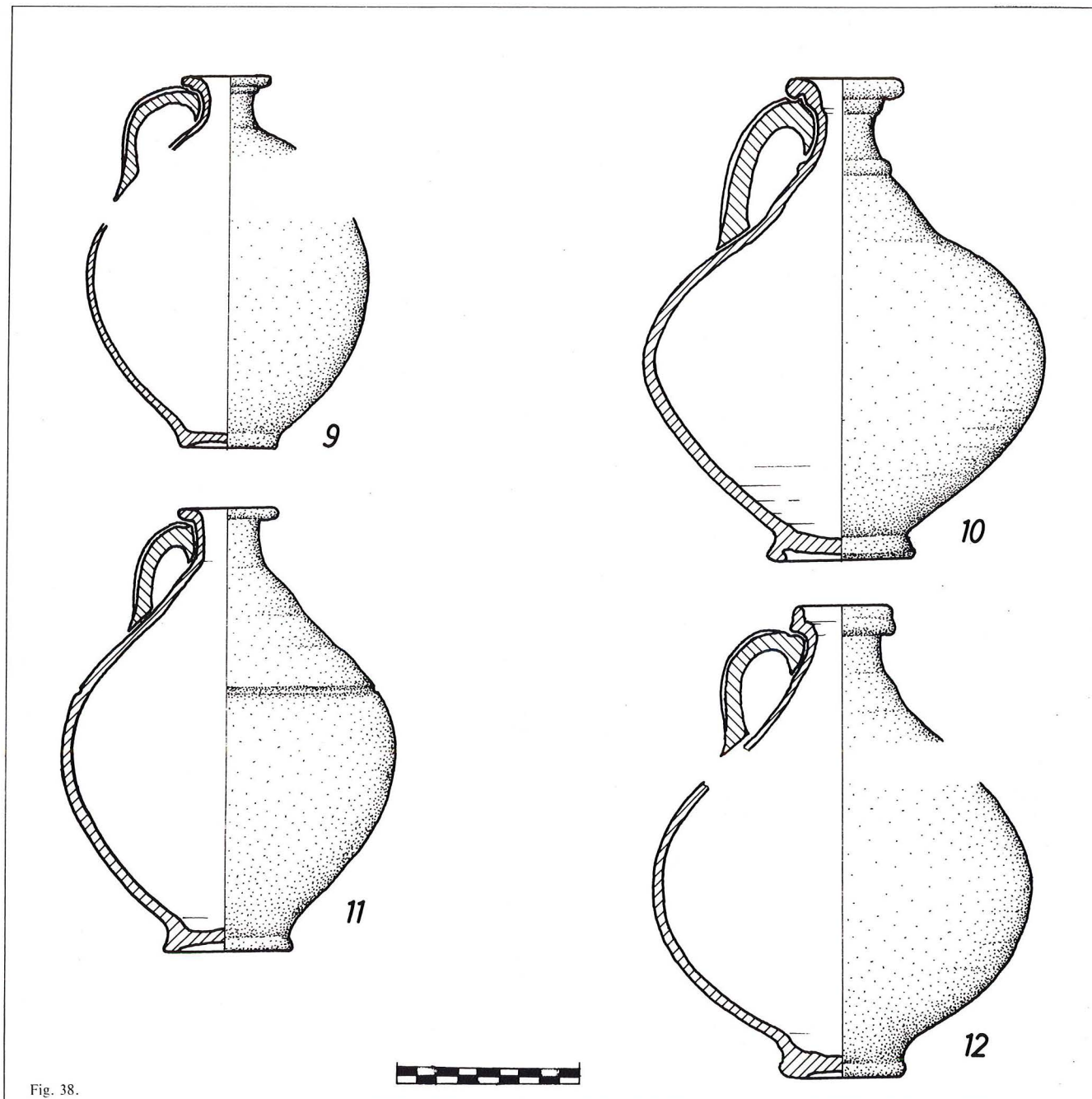


Fig. 38.

Métaux (fig. 36)

Deux anneaux en fer (diam. 0,04 et 0,036 m) ont été recueillis dans le remplissage de la fosse. Leur usage demeure indéterminé. D'autre part, 204 clous, ou fragments, ont été recueillis :

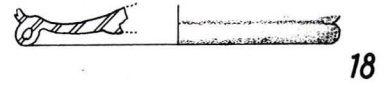
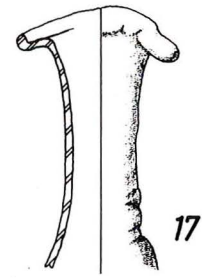
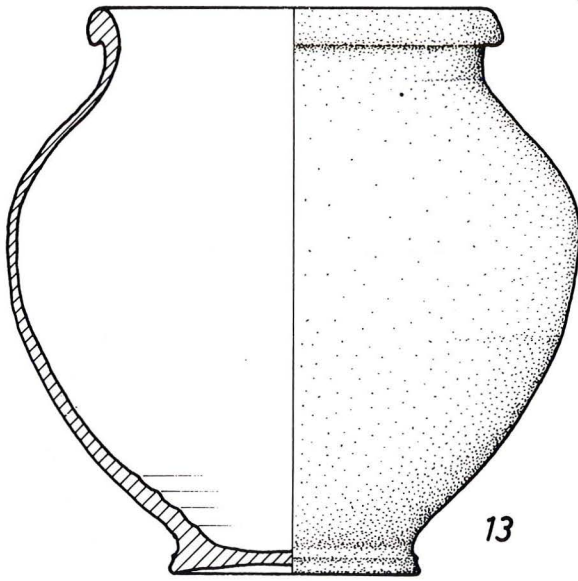
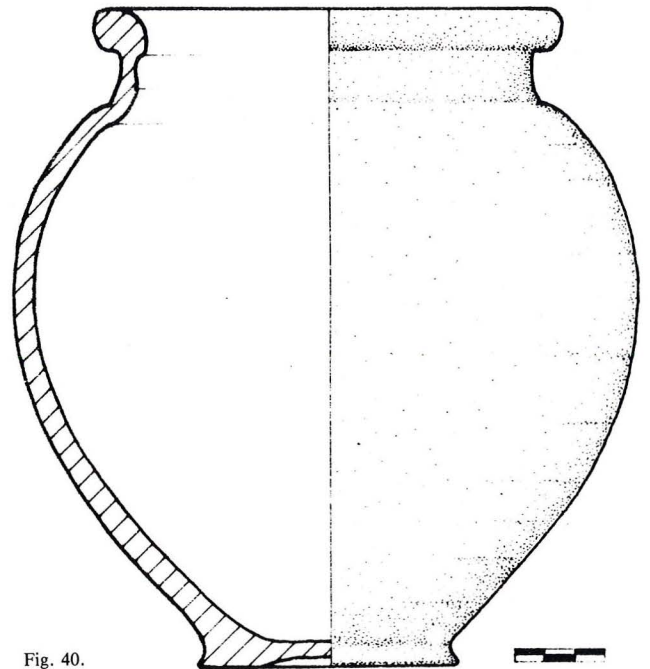
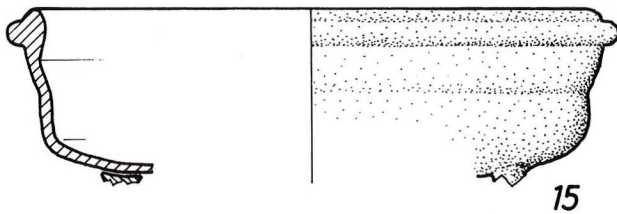
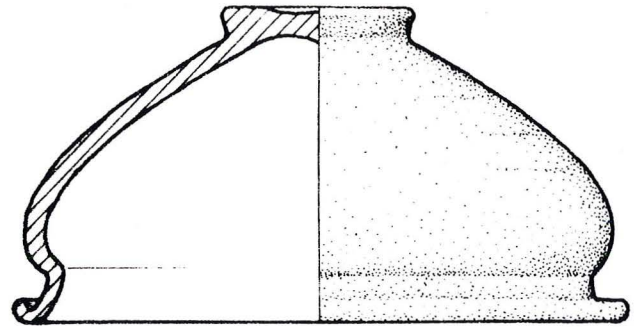
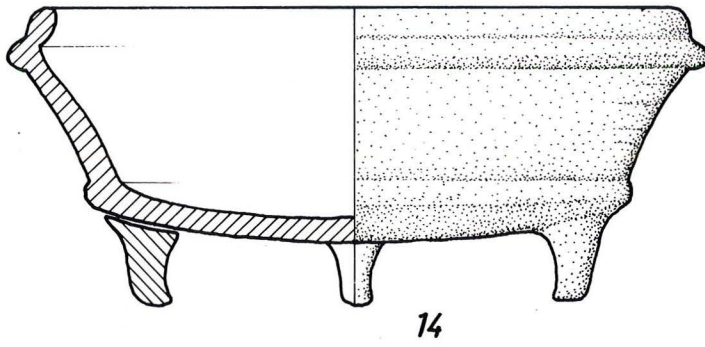
— 21 clous longs, soit 10 % du total ;

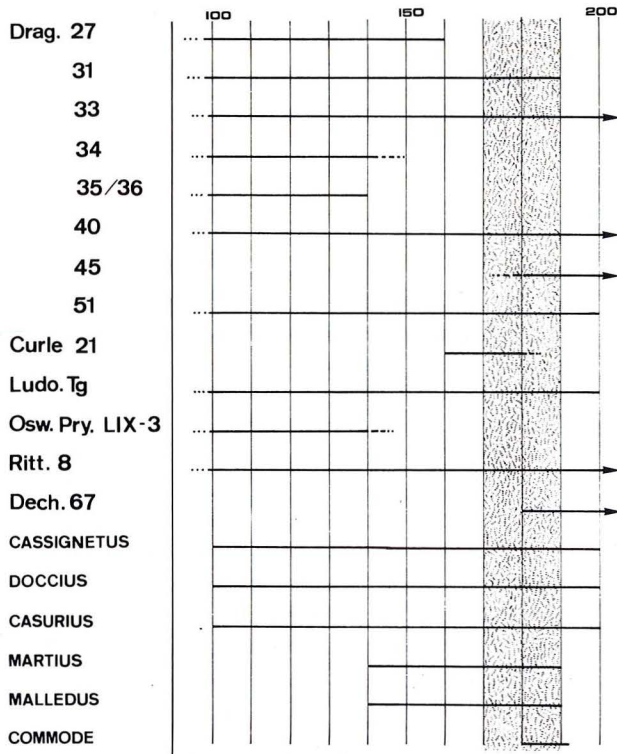
— 40 clous moyens, soit 20 % ;

— 75 clous courts, soit 37 % ;

— 68 fragments indéterminés, soit 33 %.

Il convient de noter que l'étude poussée du résidu de crémation a permis de mettre en évidence la présence de très nombreux fruits calcinés, représentés, semble-t-il, par deux essences locales : les prunelliers et les genévriers. L'époque

Fig. 39. Fig. 40. 



de maturité correspond, pour ces deux arbustes, à l'automne.

Le mobilier de cette incinération permet une datation assez précise : la sépulture ne saurait être antérieure au début du règne de Marc-Aurèle (d'après la monnaie découverte à son effigie, au-dessus de laquelle se lit le début M. ANTONINVS [...] de la légende d'avvers). Il est dès lors possible de proposer un tableau qui permet de constater le synchronisme de tous les éléments du mobilier.

Sépulture 1980-7

Il s'agit d'une incinération où les esquilles du défunt étaient placées dans une urne cinéraire. Celle-ci est ovoïde, en pâte grisâtre à dégraissant moyen. Le couvercle est constitué d'une écuelle placée à l'envers, en pâte marron foncé à liant moyen à fort (fig. 40). Les ossements calcinés étaient en bon état de conservation, et parmi ceux-ci se trouvait une bague en bronze, issue peut-être de l'incinération³⁴. Cette urne, placée dans une alvéole surcreusée, voisinait un couteau en fer (fig. 41, A) sans doute associé au dépôt votif ; le mobilier de l'incinération, déposé dans la fosse, forme un groupe nettement isolé du dépôt votif (fig. 42). Il inclut :

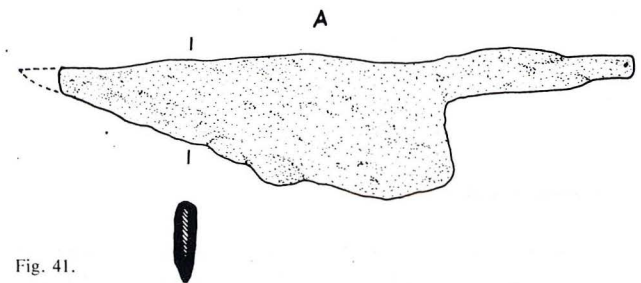
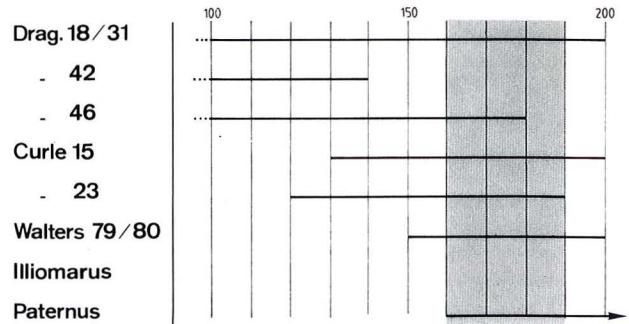
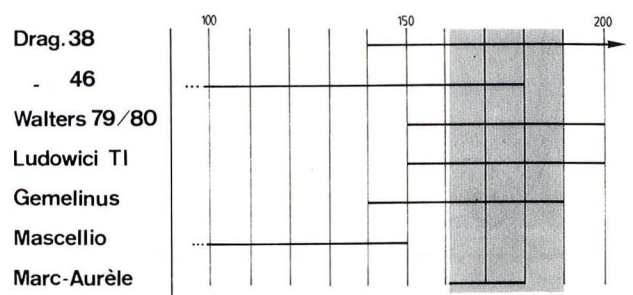


Fig. 41.

Fig. 42 : Fouille de l'année 1980. L'urne cinéraire et le mobilier issu du bûcher.



³⁴. Le défunt était incinéré paré de ses bijoux. Voir G. Coulon, *Les Gallo-romains*, 1985, p. 238-245.

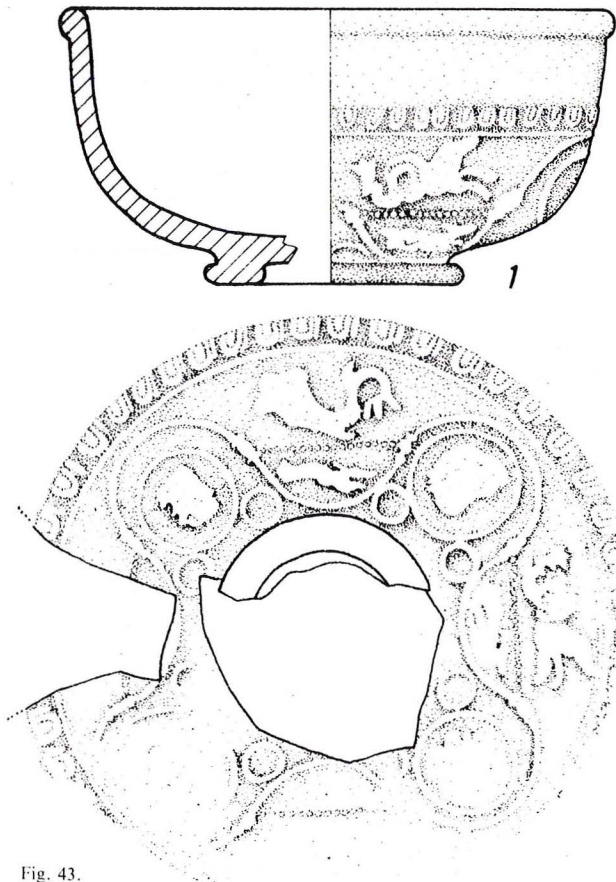


Fig. 43.

Céramique sigillée (fig. 43 et 44)

- 1 : petite coupe de forme Drag. 37, à pâte orangée et engobe rouge brillant. Quelques tessons sont devenus de couleur gris-noir suite à leur passage au feu. D'autres sont absents. Les éléments du décor sont partiellement identifiables : un dauphin³⁵, un animal marin³⁶, tous deux alternant avec des rinceaux de feuill-

lages, et surmontant un chien courant. Tête dans les courbes senestrogryres, sans doute barbue³⁷. Les oves sont doubles, séparés du décor par une ligne continue (ou de points écrasés). Le style évoque les productions de Paternus³⁸ qui exerçait à Lezoux entre 160 et 190³⁹ ;

- 2 : coupelle Drag. 46, à pâte orangée et engobe rouge brillant, avec cassures rituelles très nettes. Cette forme était en usage jusque vers 180-190 ;
- 3 : assiette de forme Oswald-Pryce LXVI-4⁴⁰, brisée à 50 %. La pâte et l'engobe brillant sont orangés. Le fond, plat, est estampillé d'une rosette à huit pétales. Cette forme est peu courante ;
- 4 : assiette Drag. 18/31, à pâte et engobe brillant orangés. La technique du bris rituel est parfaitement distincte. Le fond, fortement ombiliqué, porte à l'intérieur l'estampille ILLIOMARI, du potier de Lezoux Illiomarus qui exerçait entre 15 et 70⁴¹. Il y aurait donc lieu soit de revoir la chronologie de production, soit d'envisager un remploi, soit de songer à un potier homonyme exerçant son activité dans la seconde moitié du II^e siècle. Mais, en tout état de cause, la forme Drag. 18/31 perdure jusque vers 200⁴² ;
- 5 : assiette de forme Curle 23⁴³, à pâte orangée avec engobe brillant de même couleur. Le fond est estampillé d'une rosette à huit pétales. Ce type d'assiette s'est fabriqué jusque vers 190⁴⁴ ;
- 6 : assiette Curle 15, à pâte et engobe orangés ; estampille effacée au fond. Cette forme a été fabriquée entre 130 et 200⁴⁵ ;
- 7 : assiette Drag. 42, à laquelle manquent trois tessons. La pâte est orangée, l'engobe rouge-orangé brillant. Le fond est plat, et les deux anses ont disparu. A l'intérieur, estampille circulaire effacée. La forme est attestée jusque vers 150⁴⁶ mais son usage a pu perdurer au-delà ;
- 8 : assiette Walters 79/80, à pâte et engobe brillant de couleur foncée. L'estampille est effacée. Cette forme est

35. F. OSWALD, *Index of figures types on terra sigillata*, rééd. Sites, 1981, n° 2395 ?

36. *Ibid.*, n° 48 ?

37. *Ibid.*, n° 1307 A ?

38. J.-A. STANFIELD, G. SIMPSON, *Central Gaulish Potters*, p. 194-199 et pl. 104 à 109, où plusieurs vases présentent un décor semblable.

39. B. HOFFMANN, *Catalogue des formes...*, p. 18-19.

40. F. OSWALD, T.D. PRYCE, *Introduction à l'étude de la céramique sigillée*, rééd. A.F.A.M., 1985, t. II.

41. B. HOFFMANN, *Catalogue des estampilles...*, p. 29, n° 91.

42. B. HOFFMANN, *Catalogue des formes...*, p. 16-17.

43. F. OSWALD, T.D. PRYCE, *op. cit.*, pl. LIX, n° 10.

44. Cette forme, proche de certains produits de la fin du II^e siècle, doit normalement être attribuée à la même période.

45. B. HOFFMANN, *Catalogue des formes...*, p. 16-17.

46. *Ibid.*, p. 20-21.

47. P. BET, R. GANGLOFF, H. VERTET, *Les productions céramiques antiques de Lezoux*, A.F.A.M., 1987, p. 31, n° 986-6-13 et pl. 37.

48. Voir par exemple, J.-Y. AUTEXIER, Cinq sépultures en coffres cinéraires provenant de la région d'Auzances, *RAC*, 1976, p. 90, n° 1.

49. J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, rééd. Sites, 1979.

50. Jean MORIN, *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, Paris, 1913.

attestée entre 150 et 200.

9 : fond d'une assiette, de forme indéterminée ;

Céramique métallescente (fig. 45)

10 : gobelet piriforme décoré à la barbotine. La pâte est uniformément grise, l'engobe partiellement absent. Le décor se compose de rinceaux de feuillages et de fruits, encadrant des cervidés courant et paissant. Cette forme est connue à Lezoux à la fin du II^e siècle ⁴⁷ ;

Céramique commune (fig. 46 et 47)

11 : gobelet ovoïde, à fine pâte blanchâtre, décoré par deux fois de deux lignes guillochées. Ce produit est sans doute importé des ateliers arvernes proches ;

12 : second gobelet, de pâte et forme similaires ;

13 : gobelet ovoïde, à pâte rose-orangée à liant fin, décoré d'une ligne creuse assez large. Le col est droit, la lèvre éversée, le pied légèrement creux ;

14 : bouteille en pâte orangée à dégraissant moyen. Cette forme est courante sur tout le II^e siècle, et se rencontre souvent dans les sépultures ⁴⁸ ;

15 : gobelet en pâte rosâtre à dégraissant fin, à haut pied concave, à col court, et à lèvre éversée ;

16 : petit pot ovoïde, à pâte orangée et fort dégraissant, pied concave et lèvre ourlée. C'est une imitation des formes Déch. 72 ⁴⁹ ;

17 : écuelle tripode, de forme peu courante à Louroux, à pâte orangée à fin dégraissant, lissée extérieurement ;

18 : assiette rubéfiée en pâte orangée, brisée en quatre fragments ;

19 : seconde assiette à pâte beige et dégraissant fin, également brisée en quatre principaux fragments. La lèvre légèrement marquée permet de la situer dans des produits assez tardifs ;

Verrerie (fig. 48)

20 : col de vase bleuté, forme indéterminée ;

21 : fond bleuté d'un vase sans doute globulaire, à pied annulaire creux ;

22 : fond d'une petite bouteille carrée, sans doute proche de Morin-Jean 8 ou 14 ⁵⁰ ;

Métaux

La fouille a permis de recueillir 37 clous :

— 9 clous longs, soit 24 % du total ;

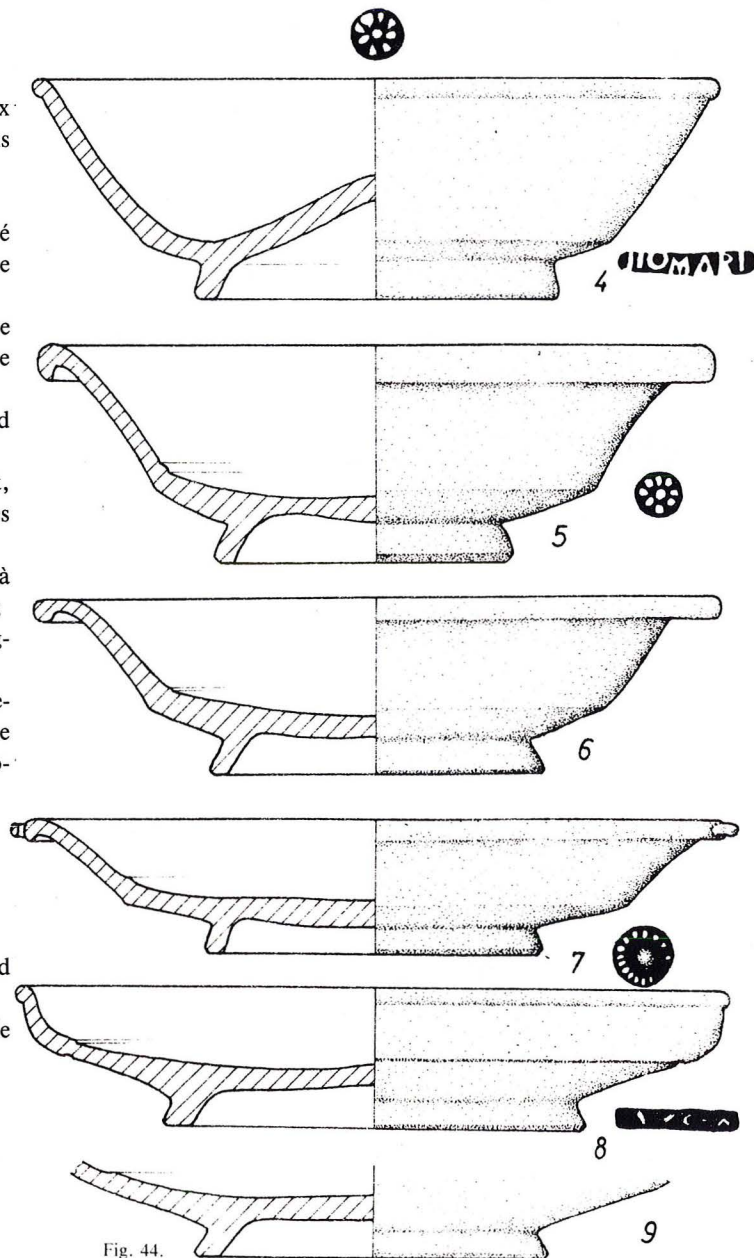
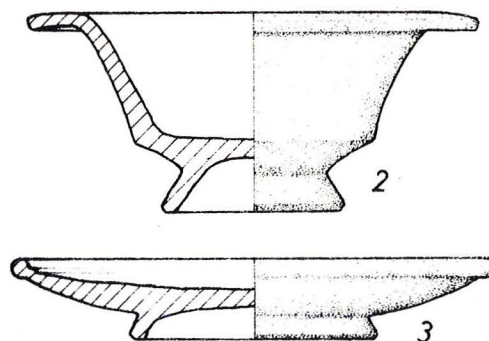
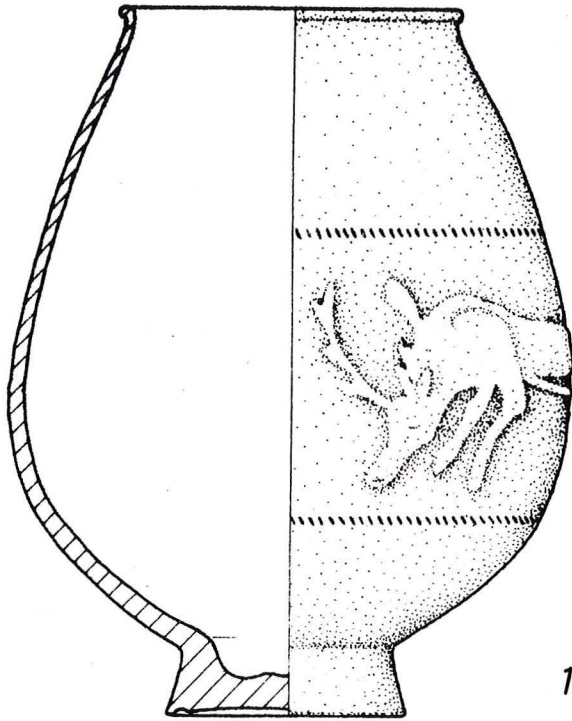
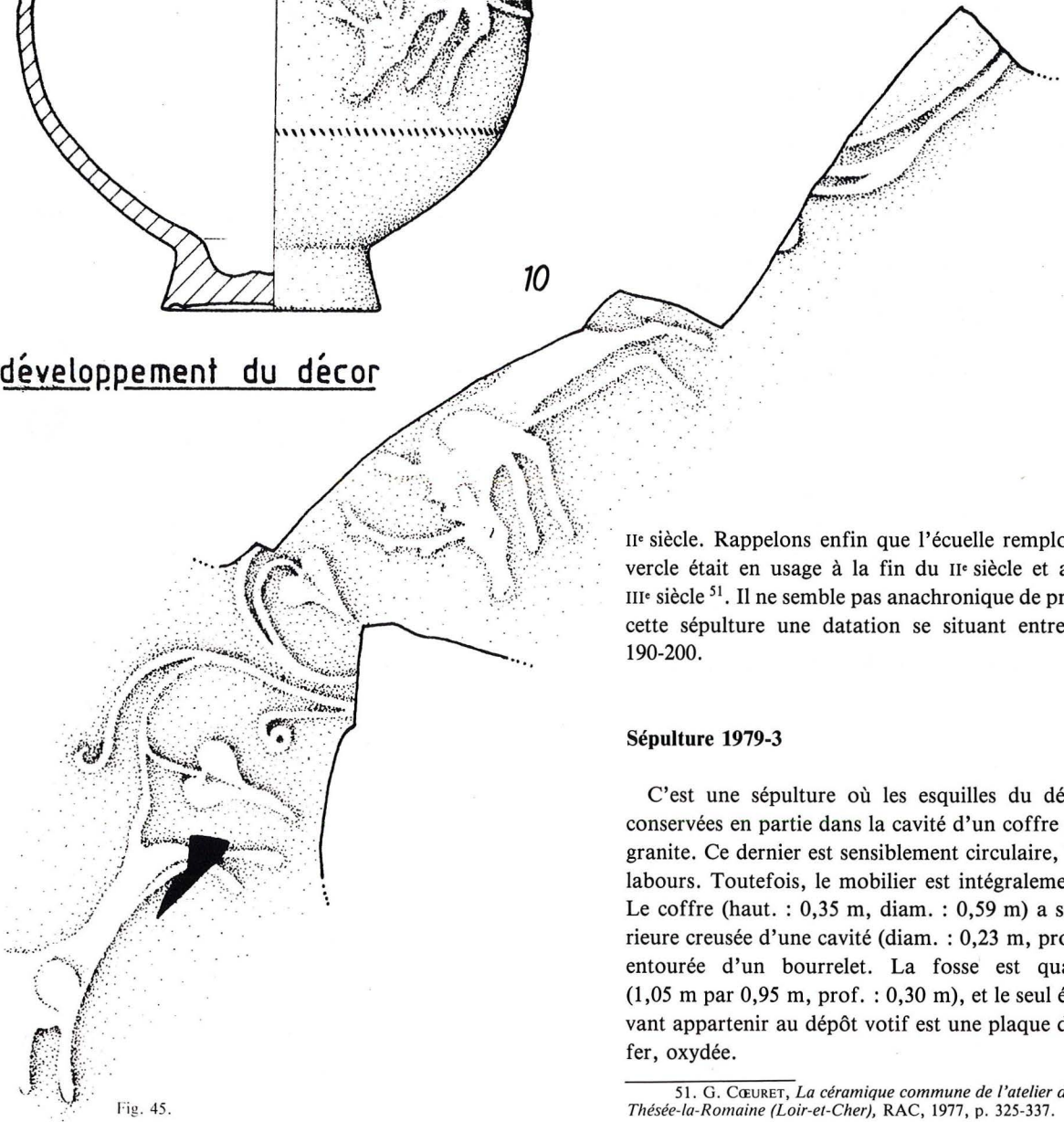


Fig. 44.



développement du décor



- 10 clous moyens, soit 27 % ;
- 18 clous courts, soit 49 %.

Cette sépulture à incinération peut se situer dans une fourchette chronologique relativement courte, nonobstant la présence de la forme Drag. 42 et de l'estampille d'Illiomarus, attribuées à des périodes précoces. La céramique sigillée, bon élément directeur, permet de dresser le tableau chronologique ci-dessous (la forme Drag. 37 n'a pas été retenue puisque sa période de fabrication est fort longue) ; rappelons en outre que le gobelet en céramique métalléscente se rapproche de ceux fabriqués à Lezoux à la fin du

II^e siècle. Rappelons enfin que l'écuelle remployée en couvercle était en usage à la fin du II^e siècle et au début du III^e siècle⁵¹. Il ne semble pas anachronique de proposer pour cette sépulture une datation se situant entre 160-170 et 190-200.

Sépulture 1979-3

C'est une sépulture où les esquilles du défunt étaient conservées en partie dans la cavité d'un coffre funéraire en granite. Ce dernier est sensiblement circulaire, brisé par les labours. Toutefois, le mobilier est intégralement en place. Le coffre (haut. : 0,35 m, diam. : 0,59 m) a sa face supérieure creusée d'une cavité (diam. : 0,23 m, prof. : 0,14 m) entourée d'un bourrelet. La fosse est quadrangulaire (1,05 m par 0,95 m, prof. : 0,30 m), et le seul élément pouvant appartenir au dépôt votif est une plaque de serrure en fer, oxydée.

⁵¹ G. CŒURET, *La céramique commune de l'atelier de Thésée-la-Romaine (Loir-et-Cher)*, RAC, 1977, p. 325-337.

Fig. 45.

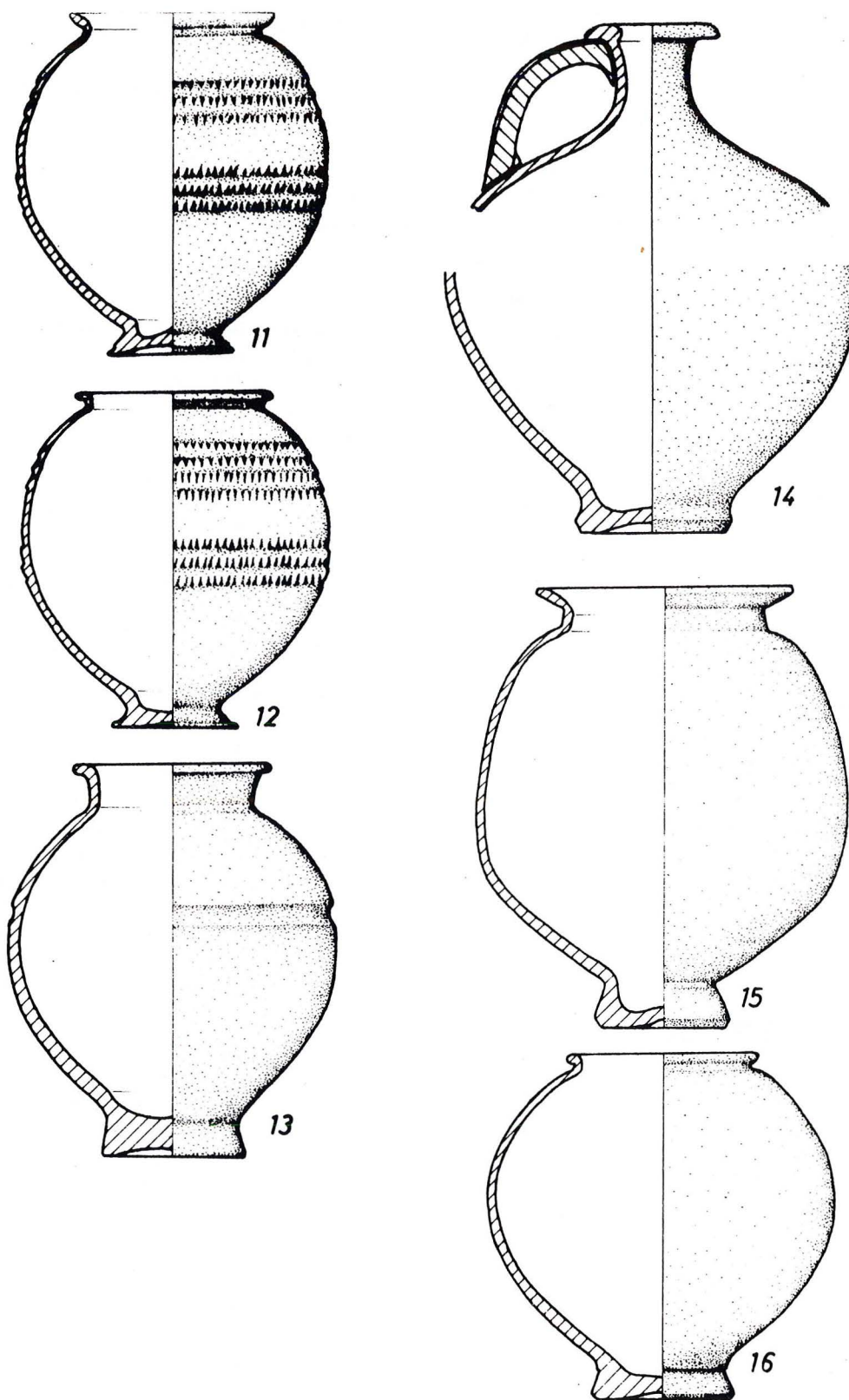


Fig. 46.

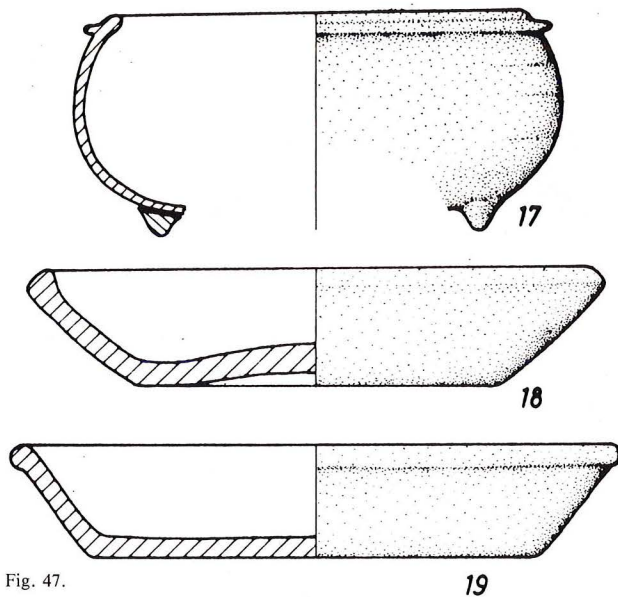


Fig. 47.

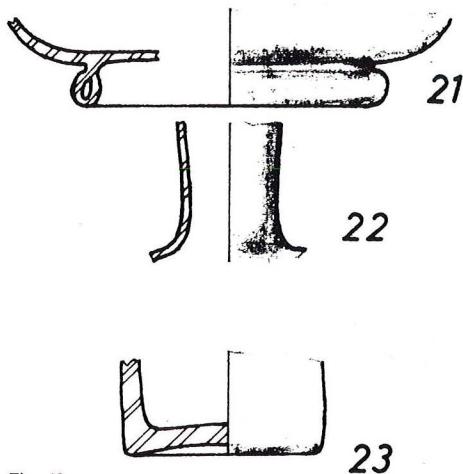
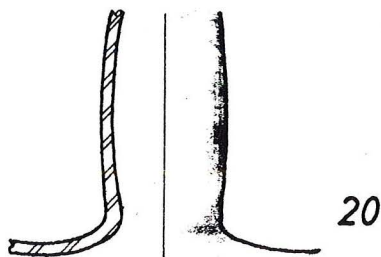


Fig. 48.

Céramique sigillée (fig. 49)

- 1 : coupelle Drag. 33, pâte et engobe noircis par le passage au feu. Cette forme est courante sur tout le II^e siècle ;
- 2 : assiette de forme Walters 79/80, à pâte rouge sombre, engobe partiellement absent. L'estampille n'est pas lisible ;
- 3 : seconde assiette, de même forme, ayant subi la chaleur du bûcher ;

Céramique métallescente (fig. 49)

- 4 : coupelle de forme Ritt. 8⁵², pâte rose-orangé, engobe noir peu brillant. Ce produit est issu des ateliers du centre, à la fin du II^e siècle sans doute ;
- 5 : autre coupelle Ritt. 8, de plus grande taille, même pâte et engobe que la précédente ;

Céramique commune (fig. 49 et 50)

- 6 : écuelle tripode, à pâte orangée à liant fin, de forme courante ;
- 7 : seconde écuelle tripode, plus grande que la précédente, à pâte grisâtre ;
- 8 : assiette en pâte grisâtre et dégraissant moyen. Seul le fond est absent ;
- 9 : moitié d'une assiette en pâte rosâtre, rubéfiée ;
- 10 : fragment du col d'un cruchon en pâte rougeâtre à liant fin, fortement rubéfié ;
- 11 : autre fragment de col de cruchon, en pâte blanchâtre à liant fin ;
- 12 : fragment des parois et du fond du cruchon ci-dessus ;
- 13 : col d'une poterie à panse globulaire, sans anse, à pâte grise et liant moyen, qui ne semble pas avoir subi l'action du feu ;

Verrerie (fig. 50)

- 14 : col de balsamaire, bleuté, en partie déformé par la chaleur. C'est le seul élément en verre de cette sépulture.

Le remplissage de la fosse montre une alternance de couches cendreuse, contenant le mobilier incinéré, et de couches sableuses, stériles. Les éléments de datation sont significatifs : les formes de céramiques sont relativement tardives, ainsi que les céramiques métallescentes, qui n'apparaissent pas avant 150. Le col de verre rappelle la forme Isings 82 qui a été en usage depuis la fin du I^{er} siècle jusqu'au début du III^e siècle.

L'ensemble du mobilier datable de la nécropole corrobore le synchronisme que nous pouvons par ailleurs constater dans ces trois sépultures, ainsi qu'en fait foi le tableau ci-après, et regroupant toutes les formes datables de cérami-

52. B. HOFFMANN, *Catalogue des formes...*, p. 18-19.

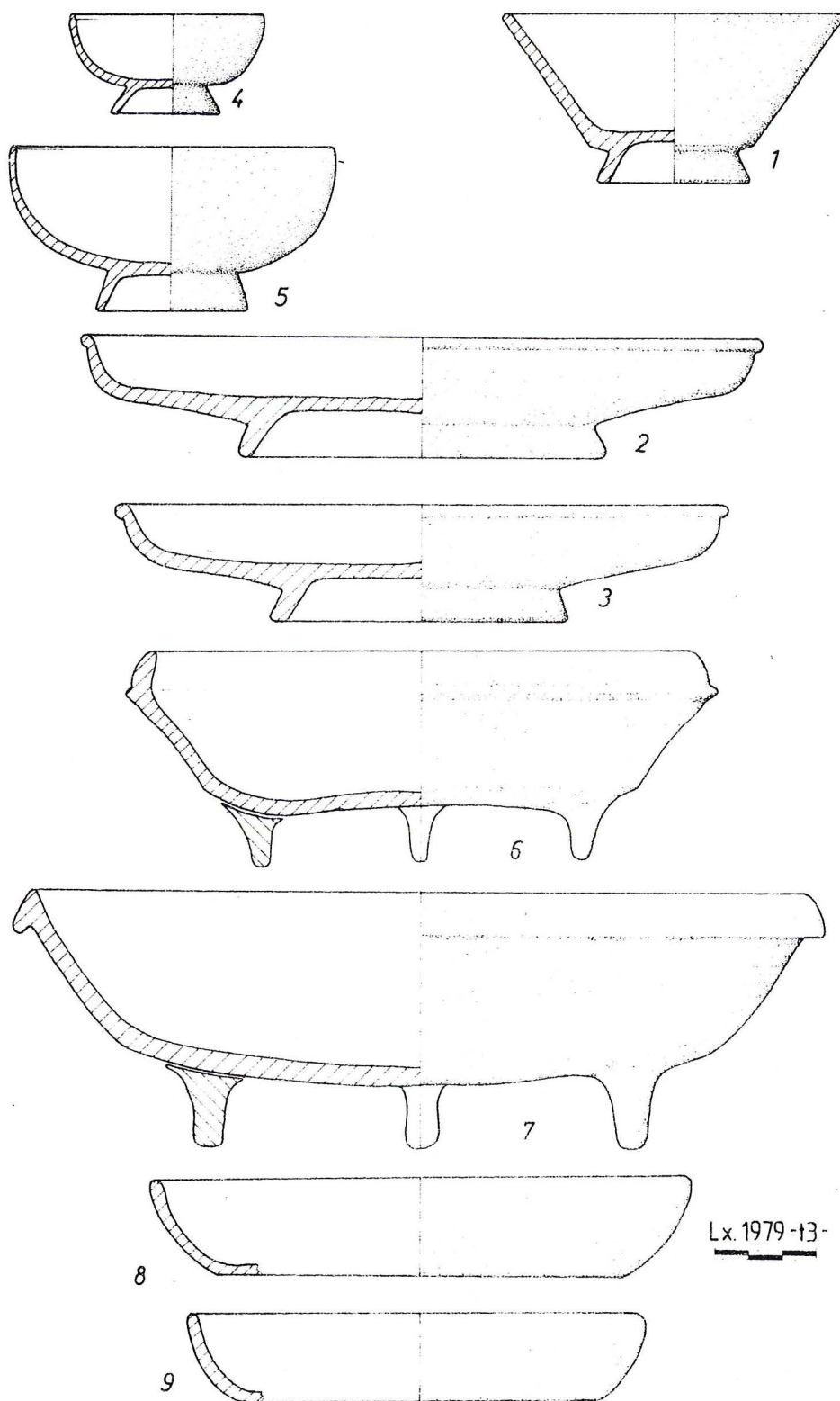


Fig. 49.

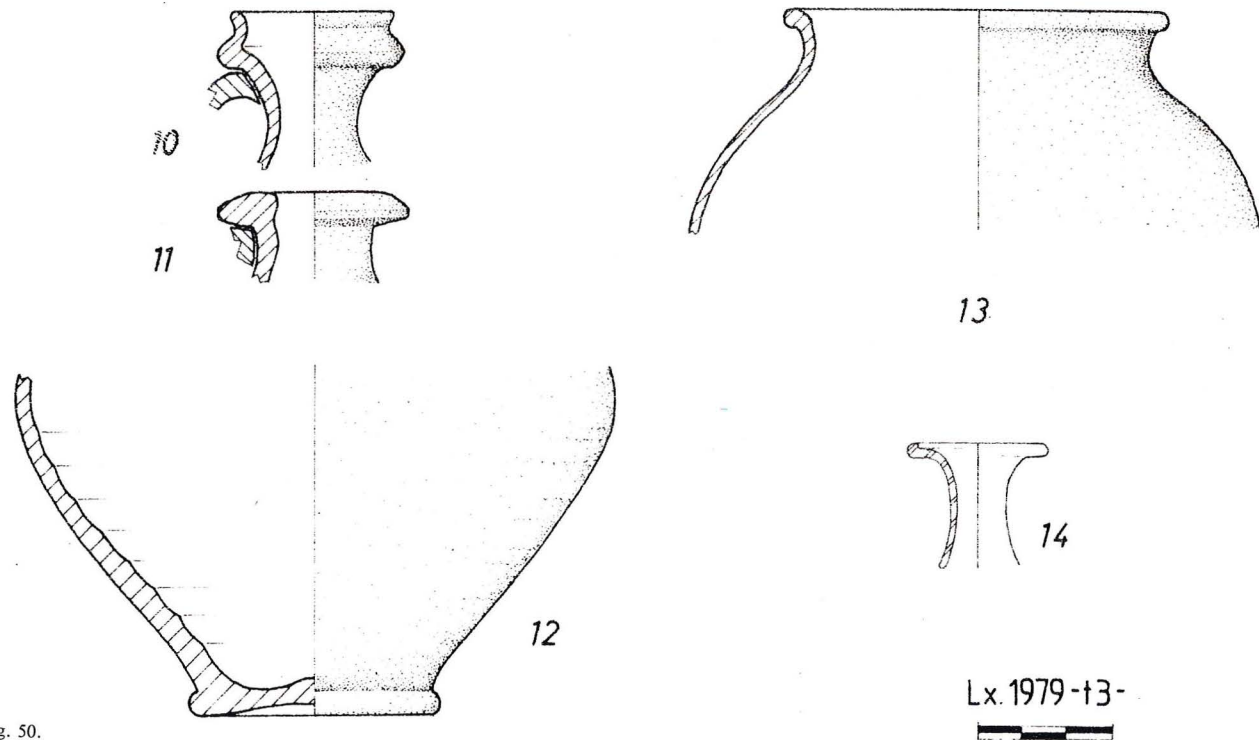


Fig. 50.

ques sigillées, les estampilles, et les monnaies. La nécropole gallo-romaine de Louroux, tout entière inscrite dans la seconde moitié du II^e siècle, pose aussi problème par la brièveté de son usage.

CONCLUSION

La fouille de la nécropole de Louroux a permis d'émettre de nombreuses observations concernant le rituel funéraire local et son organisation interne. En outre, ce rituel, dont les gestes varient quelque peu, semble bien attaché aux écrits des auteurs anciens, qui, en règle générale, mentionnaient les pratiques plutôt romaines que gallo-romaines. De très nombreuses sépultures à incinération ont été découvertes dans la Creuse⁵³ mais, jusqu'à ces dernières années, les fouilles ont été généralement conduites sur des sites largement perturbés, mis au jour fortuitement. Les observations dont le chercheur dispose sont parfois trop anciennes, et les éléments stratigraphiques ont été rarement consignés dans les publications.

Il convient également de constater l'unité du rituel funéraire d'un bout à l'autre de la cité des Lémovices. Le bris rituel a été vérifié depuis de nombreuses années, et la technique employée à cette fin a été constatée presque partout. Il

convient aussi de souligner que ce sont des céramiques domestiques d'usage courant qui sont, en règle générale, associées à la crémation : céramiques sigillées de formes courantes (Drag. 33, 46, Walters 79/80) ou céramiques communes (cruchons, assiettes, écuelles tripodes) d'utilisation journalière. Leur présence montre que la sacralisation du mobilier n'intervient qu'à l'occasion du décès, résumant en quelque sorte la dimension matérielle de la vie quotidienne du défunt. Quelquefois, la présence d'un graffiti sur les parois de poterie commune suggère l'identité du *de cuius* : par exemple, un cruchon portait le graffiti MATRONAE. Un autre vase, mis au jour dans la nécropole de Lavaud, commune de Saint-Goussaud, en Creuse⁵⁴, portait marqué à la barbotine : les mots AMAS ME. De nombreux graffites demeurent cependant illisibles ou fragmentaires. Cette sacralisation d'un mobilier d'usage courant s'applique aussi aux urnes cinéraires : l'une des urnes découvertes à Louroux avait été réparée avant son emploi funéraire.

Un problème essentiel demeure : l'on peut, certes, présumer le caractère public de cette nécropole de carrefour, mais la fourchette chronologique très courte suggère le rythme rapide des incinérations. Quelle en est la raison ? La région de Louroux aurait-elle été le lieu de troubles importants à la fin du II^e siècle ? Ou bien faut-il songer à une épidémie ?

53. G. JANICAUD, dans son article sur les sépultures, en signalait près de 1 500 déclarées en 1943. Depuis, ce nombre n'a cessé d'évoluer.

54. P. DUPUY, La nécropole de Lavaud, commune de Saint-Goussaud, Creuse, *RAC*, 1968, p. 99-117.